



**Hautes-Alpes**  
le département



# 2017

Rapport d'activité



[www.hautes-alpes.fr](http://www.hautes-alpes.fr)



# Éditos



C'est toujours avec un grand plaisir que le Département des Hautes-Alpes présente son rapport d'activité qui prend cette nouvelle forme, plus synthétique et accessible au grand public, depuis trois ans.

L'année 2017 a été particulièrement riche en décisions structurantes pour le Département ou en applications de décisions prises par la loi NOTRe, qui revisite notre paysage institutionnel. Le Département est passé de 20 intercommunalités à 9, la compétence transports a été transférée à la Région... autant de décisions qui nécessitent une adaptation de la part de nos services et une nouvelle façon de travailler.

Et ils savent s'adapter. Dans le secteur social, de nombreux chantiers ouverts dès le début du mandat voient le jour : la MDS d'Embrun est métamorphosée ; le schéma unique des solidarités entre dans sa phase active. Il est accompagné du lancement de la Réponse accompagnée pour tous, avant-même que la loi ne nous l'impose.

2017, c'est encore le dynamisme de notre collectivité et sa capacité à fédérer autour de grands événements. L'arrivée du Tour de France à l'Izoard restera dans les esprits pendant de nombreuses années ; une première édition du Pop Song Live avec Radio Imagine marque la jeunesse haut-alpine. En matière d'économie, le plan d'investissement dans les stations de ski que le Département a lancé avec la Région entre dans sa phase opérationnelle. Une volonté politique s'affirme pour soutenir les arboriculteurs confrontés au renouvellement du verger alpin. Et le Pas de l'Ours commence à faire parler de lui.

L'année 2017 est à l'image de notre mandat. Entre gestion des affaires courantes dans un souci de bien-être et de confort pour nos concitoyens et anticipation pour l'avenir. Parce que tout ce que nous faisons, nous le faisons pour transmettre un département sain et agréable à la future génération.

*Jean-Marie Bernard*  
*Président*



Le rapport d'activité du Département est toujours l'occasion de mettre en valeur le travail réalisé par les agents départementaux dans mise en œuvre des politiques publiques. L'année 2017 nous offre un fois encore de nombreux exemples de projets menés à terme et de réalisations au profit des territoires. Ce rapport d'activité 2017 choisit une fois encore de mettre en avant non pas l'activité courante des services mais les points saillants et les faits marquants d'une année riche en événements.

L'action des services du Département se décline de manière constante autour de trois axes majeurs : un engagement significatif sur nos compétences propres qu'elles soient réglementaires ou volontaristes, l'aide financière aux tiers du secteur public ou associatif ainsi que l'appui technique et l'expertise que nous délivrons au bénéfice des collectivités, établissement et différents partenaires de notre territoire. Néanmoins la contrainte financière et la modification du paysage institutionnel conduisent nos professionnels à rechercher de nouveaux modèles, de nouvelles réponses, de nouveaux partenariats pour faire face aux enjeux humains, techniques, sociaux et environnementaux qui se posent à nous. Défis qui mobilisent du travail et de l'énergie, certes, mais qui prouvent une fois encore la place incontournable de notre collectivité dans le paysage institutionnel.

*Jérôme Scholly*  
*Directeur général des services*



# Les temps forts de l'année 2017

## Janvier

### Transfert de la compétence Transports



La loi NOTRe redistribue les compétences entre collectivités. Le transport interurbain passe dans le giron de la Région et les transports scolaires suivront le 1<sup>er</sup> septembre.

## Mars

### 55 projets pour soutenir les stations de montagne



Le Département complète l'action des contrats « stations de demain » de la Région destinés à moderniser et faire monter en gamme les stations. Il octroie à chaque territoire éligible 20% de la somme attribuée par la Région.

### bois+05 : 40 000 m<sup>3</sup> de bois mobilisables



L'Ademe, la Préfecture et le Département signent la convention Bois+05 avec 10 autres partenaires pour développer la filière bois. 2,7 M€ seront investis.

## Avril

### Début du glissement du Pas de l'Ours



La RD947 qui relie Aiguilles à Abriès et Ristolas est menacée par un glissement de terrain de grande ampleur. Le Département surveille heure par heure son évolution pour assurer la sécurité des usagers. Il mettra ensuite en circulation une voie de

## Août

### Coup de pouce aux collégiens



Le Département remplace les anciennes bourses scolaires par les aides à l'éducation. Elles sont versées uniquement aux collégiens internes et demi-pensionnaires boursiers d'État.

## Septembre

### Lancement du Schéma unique des solidarités



Après un an de concertation et de travaux, le Département met en œuvre les 23 fiches actions qui vont améliorer la prise en charge sociale et médico-sociale des personnes, tout au long de leur vie.

## Octobre

### Concert au Quattro



Première édition du Pop Song Live organisée par Radio Imagine avec le soutien du Département. Énorme succès avec de nombreux artistes invités dont Marina Kaye en tête d'affiche.

## Passage de 20 à 9 intercommunalités



Les 168 communes (au 1<sup>er</sup> janvier 2017) sont désormais regroupées au sein de 9 intercommunalités. La loi a imposé aux 20 communautés de communes de se regrouper afin d'atteindre le seuil des 5000 habitants.

## Sébastien Ogier, roi des routes haut-alpines



Le champsaurin aux 4 titres de champion du monde WRC est de retour sur ses terres pour le rallye de Monte Carlo. Il y remporte une 4<sup>e</sup> victoire consécutive, la 5<sup>e</sup> depuis le début de sa carrière. En décembre, il fêtera à Gap son 5<sup>e</sup> titre mondial.

## Février Salon international de l'agriculture



16 producteurs haut-alpins sont récompensés par une médaille au concours général agricole. Cette année encore, les Hautes-Alpes étaient présentes avec un stand au salon.

## Juin Lancement de la réponse accompagnée pour tous



Objectif du dispositif: ne plus laisser aucune personne handicapée sans accompagnement, aussi complexe soit sa situation.

## Juillet Le Tour de France sur l'Izoard



Défi logistique pour une arrivée exceptionnelle au sommet de l'Izoard le 20 juillet. En juin, le directeur du Tour de France avait inauguré une signalétique dédiée sur cette montée mythique, le premier col labellisé « Tour de France ».

## Décembre Métamorphose de la MDS d'Embrun



Après 18 mois de travaux, la Maison des solidarités rouvre ses portes, entièrement rénovée et accessible aux personnes à mobilité réduite.

## Un nouveau site [hautes-alpes.fr](http://hautes-alpes.fr)



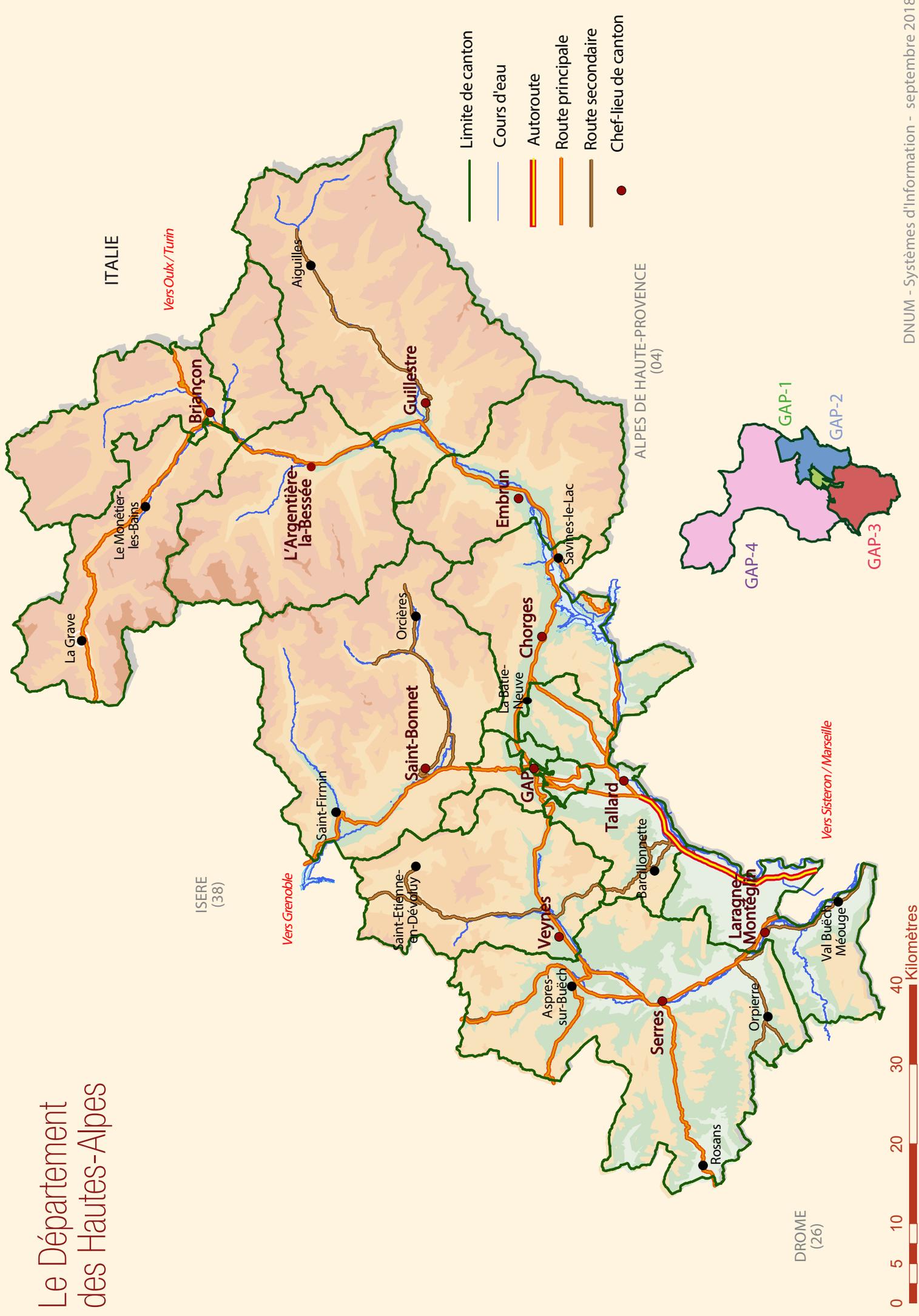
Le Département met en ligne une nouvelle version de son site institutionnel. Bien adaptée aux nouveaux usages mobiles, elle met en avant la notion de services en ligne et de démarches dématérialisées.

## Tout au long de l'année Année Lesdiguières



S'il a disparu de la mémoire populaire, François de Bonne de Lesdiguières fut pourtant au 17<sup>e</sup> siècle chef des armées de France. Le Musée met à l'honneur ce chevalier tout au long de l'année.

# Le Département des Hautes-Alpes



# Les Hautes-Alpes en bref

## GÉOGRAPHIE

**140 916 habitants**  
+0,6 % entre 2010 et 2015

*Chiffres INSEE 2015*

**5548,7**  
km<sup>2</sup>

**25,4**  
habitants par km<sup>2</sup>

17,3 % ont moins de 15 ans  
14,9 % ont entre 15 et 29 ans  
19,1 % ont entre 30 et 44 ans  
21,8 % ont entre 45 et 59 ans  
16,4 % ont entre 60 et 74 ans  
10,5 % ont plus de 75 ans

**15**  
cantons

**1**  
parc national

**63 226 ménages fiscaux**  
52,4 % des ménages  
sont imposés

## ÉCONOMIE

**8,3 % de chômage**  
10,4 % en région Sud Paca

*Chiffres INSEE 2017*

**387 586**  
lits touristiques

**20 000 000**  
de nuitées

### 58 730 emplois

3,9 % dans l'agriculture  
5 % dans l'industrie  
8,8 % dans la construction  
44,1 % dans les commerces et services  
38,2 % dans l'administration publique

**133 804**  
logements  
dont...

**60 401**  
résidences  
secondaires

**22 274**  
**établissements actifs**

dont 60 % dans le domaine du commerce,  
du transport et des services divers

# Les 30 conseillers départementaux

## LES DÉLÉGATIONS

**Jean-Marie BERNARD,**  
Président

**Patrick RICOU,**  
1<sup>er</sup> Vice-président, en charge  
du développement économique  
et des finances départementales

**Maryvonne GRENIER,**  
2<sup>e</sup> Vice-présidente, en charge  
de l'éducation et de la jeunesse

**Marcel CANNAT,**  
3<sup>e</sup> Vice-président, en charge des routes,  
des transports, des bâtiments,  
des affaires militaires et de la sécurité

**Marie-Noëlle DISDIER,**  
4<sup>e</sup> Vice-présidente, en charge  
de la cohésion sociale et de la solidarité  
intergénérationnelle

**Daniel GALLAND,**  
5<sup>e</sup> Vice-président, en charge  
du sport et des grands événements

**Bénédicte FEROTIN,**  
6<sup>e</sup> Vice-présidente, en charge  
du patrimoine culturel

**Marc VIOSSAT,**  
7<sup>e</sup> Vice-président, en charge  
des ressources naturelles, de l'énergie,  
du climat et des déchets

**Gérard TENOUX,**  
8<sup>e</sup> Vice-président, en charge  
de l'emploi, de l'insertion, du logement  
social et des infrastructures numériques

**Marine MICHEL,**  
9<sup>e</sup> Vice-présidente, en charge  
des syndicats mixtes et de la mise  
en œuvre du Plan départemental  
des espaces, sites et itinéraires

**Béatrice ALLOSIA,**  
déléguée à l'enfance et à la famille

**Carole CHAUVET,**  
déléguée à la jeunesse

**Jean CONREAUX,**  
délégué au commerce, à l'artisanat  
et aux circuits courts

**Valérie GARCIN-EYMEOD,**  
déléguée aux ressources humaines  
du Département

**Christian HUBAUD,**  
délégué à l'agriculture et aux forêts

**Ginette MOSTACHI,**  
déléguée à l'autonomie  
des personnes âgées

**Arnaud MURGIA,**  
délégué au développement  
de l'économie numérique

**Lionel PARA,**  
délégué à la réforme territoriale

**Françoise PINET,**  
déléguée à la protection  
maternelle et infantile

**Bernadette SAUDEMONT,**  
déléguée à la vie associative, aux arts  
vivants, aux affaires européennes  
et régionales

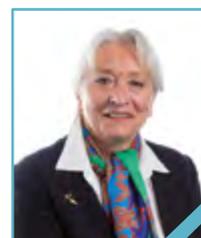
**Patricia VINCENT,**  
déléguée à l'aérodrome de Gap-Tallard  
et à l'égalité entre les femmes et les  
hommes



**Béatrice ALLOSIA**  
Canton de Saint-Bonnet-  
en-Champsaur



**Patrick RICOU**  
Canton de Saint-Bonnet-  
en-Champsaur



**Maryvonne GRENIER**  
Canton de Gap 2



**Daniel GALLAND**  
Canton de Gap 2



**Marcel CANNAT**  
Canton de Guillestre



**Valérie GARCIN-EYMEOD**  
Canton de Guillestre



**Jean CONREAUX**  
Canton de l'Argentière-  
la-Bessée



**Bénédicte FEROTIN**  
Canton de Gap 4



**Lionel PARA**  
Canton de Gap 4



**Marine MICHEL**  
Canton de Briançon 1



**Arnaud MURGIA**  
Canton de Briançon 1



# Hautes-Alpes

le département



**Jean-Marie BERNARD**  
Président  
Canton de Veynes



**Jean-Philippe RICOU**  
Canton de Saint-Bonnet-  
l'Empsaurois



**Bernadette SAUDEMONT**  
Canton de Veynes



**Florent ARMAND**  
Canton de Lagne-Montéglin



**Anne TRUPHÈME**  
Canton de Lagne-Montéglin



**Françoise PINET**  
Canton de Serres



**Gérard TENOUX**  
Canton de Serres



**Aurélie POYAU**  
Canton de Briançon 2



**Gérard FROMM**  
Canton de Briançon 2



**Marie-Noëlle DISDIER**  
Canton de l'Argentière-  
la-Bessée



**Marc VIOSSAT**  
Canton d'Embrun



**Carole CHAUVET**  
Canton d'Embrun



**Joël BONNAFFOUX**  
Canton de Chorges



**Valérie ROSSI**  
Canton de Chorges



**Ginette MOSTACHI**  
Canton de Gap 3



**Christian HUBAUD**  
Canton de Gap 3



**Patricia VINCENT**  
Canton de Tallard



**Rémy ODDOU**  
Canton de Tallard



**Pascale BOYER**  
Canton de Gap 1



**Guy BLANC**  
Canton de Gap 1

— Groupe «Priorité Hautes-Alpes»

— Groupe «Démocrates 05»

— Non-inscrits

 Premier mandat au Conseil Départemental

# Table des matières

3	Éditos
4	Les temps forts de l'année 2017
6	Carte du département des Hautes-Alpes
7	Les Hautes-Alpes en bref
8	Les 30 conseillers départementaux
<b>11</b>	<b>Solidarités</b>
12	Enfance et famille
14	Protection maternelle et infantile
16	Insertion
18	Logement
20	Autonomie
<b>22</b>	<b>Développement territorial</b>
23	Laboratoire départemental vétérinaire et d'hygiène alimentaire
24	Ressources naturelles et risques
26	Énergie, forêt, climat
28	Bâtiments
30	Aide aux communes
32	Déplacements
34	Filière air et aérodromes
35	Développement agricole, économique et touristique
<b>38</b>	<b>Culture</b>
39	Musée muséum départemental
40	Centre départemental de ressources des arts
41	Archives départementales
42	Bibliothèque départementale
<b>43</b>	<b>Jeunesse</b>
44	Education
46	Jeunesse
<b>47</b>	<b>Sports</b>
48	Sports et sports de nature
50	Grands événements
<b>51</b>	<b>Ressources</b>
52	Ressources humaines
53	Juridique
54	Numérique, usages et moyens
56	Finances, budget
57	Achats publics
58	Communication
59	Accueil, courrier et protocole
59	Assemblées et commissions
<b>60</b>	<b>Bilan financier</b>
60	Investissement...
61	et fonctionnement
62	Résultats des budgets annexes
63	Dépenses de solidarités humaines

# Solidarités





Solidarités

# Enfance et famille

Fonctionnement  
12 000 000 €

L'arrivée en nombre de présumés Mineurs non accompagnés (MNA) dans les Hautes-Alpes a changé en profondeur le travail du service Enfance et famille et a mobilisé les ressources et compétences de chacun. Le Département a dû se réorganiser et s'adapter à ces arrivées massives et réfléchir en profondeur à l'accueil et à l'accompagnement de ces jeunes, en transit dans les Hautes-Alpes. Les MNA sont intégrés dans le dispositif de la protection de l'enfance, conformément à la loi du 14 mars 2016 qui reprend le protocole du 31 mai 2013 stipulant que la protection de ces jeunes est conditionnée à l'établissement de leur minorité et confie au Département la charge de l'évaluation de cette minorité sur la base d'un protocole d'évaluation nationale.

Une fois l'évaluation réalisée par les services départementaux, le Parquet, saisi des minorités, prononce une mesure de protection - dite ordonnance provisoire de placement - qui les confie à un Département de France jusqu'à leur majorité, ceci en fonction d'une clé de répartition nationale (28 en 2017 pour les Hautes-Alpes, auxquels s'ajoutent ceux des années précédentes qui sont

toujours mineurs).

Les MNA proviennent à 93,5 % de l'Afrique de l'Ouest (Burkina-Faso, Cameroun, Mali, Niger, Sénégal...) Guinée et Côte d'Ivoire concentrent environ 80 % des arrivées totales. L'Afrique de l'Est (Éthiopie, Soudan, Tchad), du Nord (Algérie, Maroc, Tunisie) et le sous-continent Indien (Afghanistan, Bangladesh, Pakistan) représentent le solde.

Un premier lieu d'accueil (service d'accompagnement et de mise à l'abri) de 30 places a été ouvert en urgence le 1er mars 2017 par France Terre d'Asile, et en juin, deux appels à projets ont été lancés afin de répondre aux besoins spécifiques de ces jeunes. Un premier appel à projets concernait la phase d'accueil et de mise à l'abri (2x30 places, ADSEA et APPASE), et un deuxième concernait l'accompagnement et l'insertion des MNA confiés au Département (2x15 places, ADSEA et « La Sapinette »).

Lors de l'été 2017, au regard du volume des arrivées des présumés MNA, les Hautes-Alpes ont ouvert jusqu'à 200 places simultanément pour la mise à l'abri, élargissant l'offre au fur et à mesure des arrivées. L'État est également

venu en soutien du Département.

Le service s'est totalement réorganisé pour mener à bien cette mission. Si les évaluations étaient initialement réalisées par deux cadres et une éducatrice (également en charge de l'accompagnement des jeunes MNA confiés au Département), des évaluateurs, ainsi qu'une secrétaire, ont ainsi été recrutés tout au long de l'année 2017.

## **La mission adoption**

C'est une mission exercée conjointement par des professionnels en territoires, formés spécifiquement, et qui illustre leur complémentarité. L'équipe adoption est donc composée d'un cadre, d'un rédacteur, de deux psychologues et de deux travailleurs sociaux qui exercent cette mission en plus de leurs missions habituelles.

Les personnes intéressées par l'adoption d'un enfant sont invitées à une réunion d'information générale, notamment sur l'agrément, mais aussi sur l'adoption nationale et internationale. L'instruction de la demande d'agrément, d'une durée de 9 mois, est réalisée par un travailleur social et un psychologue. La commission adoption examine ensuite les dossiers

(rapport social et psychologique) et donne un avis au Président du Département.

Le service est également le correspondant départemental de l'Agence Française de l'Adoption, et renseigne les personnes agréées sur les adoptions à l'étranger.

L'équipe adoption est également chargée du suivi des enfants qui arrivent dans leurs familles. Ce temps d'accompagnement des familles et des enfants dans cette construction familiale est variable selon les pays d'origine des enfants et le souhait des parents et des enfants.

Deux travailleurs sociaux et un cadre du service sont également les correspondants départementaux du Conseil national des accès aux origines personnelles. Ils accompagnent les femmes qui veulent des renseignements sur l'accouchement sous secret et sont habilités à recueillir leur parole et à les accompagner lors de l'accouchement. Lorsqu'un enfant naît sous secret, l'équipe adoption est en charge du suivi de cet enfant et est en lien étroit avec le conseil de famille afin de réfléchir au Projet pour cet Enfant. L'État est le tuteur de l'enfant et le conseil de famille est en charge de trouver des parents à cet enfant. Il s'agit d'un réel travail interinstitutionnel.

## Chiffres-clés

**167**

mineurs accueillis dans le cadre judiciaire (hors cadre administratif)

**84**

mineurs suivis en aide éducative à domicile

**32**

familles suivies par un technicien d'intervention sociale et familiale

**1 253**

mineurs non accompagnés ont été enregistrés par le Département du fait de leur minorité déclarée et présumée

## Révision du règlement intérieur des assistants familiaux

Le travail collaboratif visant la révision du Règlement intérieur des assistants familiaux a été voté en commission permanente le 9 février 2017. Une présentation de ce règlement, ainsi qu'un focus sur la loi relative à la Protection de l'enfant de mars 2016 ont été réalisés les 30 mars et 6 avril 2017 en territoire, à la Maison des solidarités d'Embrun et à l'Hôtel du Département. Cela a permis de réunir le service thématique, les équipes pluridisciplinaires en charge de la mise en œuvre de la protection de l'enfance en territoire et les assistants familiaux. Réunir de la sorte tous les acteurs de la protection de l'enfance du Département a été source d'échanges constructifs, le partage de connaissance et la volonté d'aller vers une culture commune étant une mission prioritaire du service thématique enfance et famille. Le choix a été fait de consacrer deux jours à cette action afin que ces rencontres se fassent au plus près des acteurs de terrain et que les échanges soient facilités.

## Inauguration d'une nouvelle Maison d'enfant à caractère social à Briançon

Le Département compte 5 Maisons d'enfants à caractère social (MECS) : « La Récompa » de 12 places à la Roche-des-Arnauds et le Centre éducatif formation travaux publics (CEFTP) avec une double habilitation Département/Protection judiciaire de la jeunesse (PJFF) de 24 places dont 10 places pour les départements extérieurs à Aspres-sur-Büech (ADSEA), « La Sapinette » de 21 places dont 6 places pour les 16-18 ans à Gap et Saint-Bonnet, « L'Envol » de 9 places à Briançon (Fondation Edith Seltzer), « Les Perce-Neige » de 22 places à Gap (Association Groupements Éducatifs). Le Département finance ces établissements à 100 % (sauf le CEFTP puisqu'il s'agit de co-financements) et veille à la qualité de l'accueil des enfants. Le jeudi 22 juin 2017 a eu lieu l'inauguration de la nouvelle MECS « L'Envol » à Briançon (cf photo ci-dessous), la MECS occupant auparavant des locaux anciens. Ces nouveaux locaux ont été conçus pour un accueil optimisé des enfants, chaque espace dédié (chambres, salle commune de repas, salle de jeux, accueil des parents...) ayant été spécifiquement réfléchi et conçu dans cette optique.



La nouvelle Maison d'enfant à caractère social « L'Envol », à Briançon.



Solidarités

# Protection maternelle et infantile

Les professionnels de PMI (médecins, puéricultrices, sages-femmes) assurent le suivi santé des femmes enceintes et des enfants de moins de 6 ans en consultations, en permanences, à domicile et à l'école maternelle. 1 475 enfants de 3 ans ½ à 4 ans ½ ont bénéficié d'un bilan de dépistage (croissance, vision, audition, langage, développement psychomoteur, couverture vaccinale) à l'école, en présence de leurs parents. 31 % des enfants ont été orientés, vers le médecin traitant notamment pour un complément de vaccination et d'autres vers les médecins spécialistes en vue d'un diagnos-

tic. Ces bilans sont quasi exhaustifs sur la tranche d'âge définie ci-dessus ; ils sont identiques dans toute la région et font l'objet régulièrement de mises à jour et d'enquête de santé publique en collaboration avec l'ARS et l'ORS.

194 demi-journées ont été consacrées par les médecins de PMI (chiffre en augmentation), à l'étude et à l'accompagnement des professionnels quant aux situations de protection de l'enfance. Ils ont pu recevoir en consultation 40 enfants confiés à l'Aide sociale à l'enfance (ASE). La loi de protection de l'enfance précise l'obligation de nomination d'un médecin référent pour l'ASE, à ce jour le besoin n'est toujours pas couvert. 57 assistants familiaux sont agréés au 31 décembre 2017. Le chiffre est en baisse. Le problème de la formation devient crucial puisque c'est une condition nécessaire au renouvellement d'agrément.

Les modes d'accueil du jeune enfant

ont fait l'objet de visites sur place et d'accompagnements par les professionnels de PMI (puéricultrices, éducateurs et médecins). Modes d'accueil individuels : 632 assistants maternels, 14 Maisons d'assistants maternels (+2). L'accompagnement du montage de projet, du travail en équipe et de la gestion des conflits occupe beaucoup l'équipe de PMI dévolue à cette mission. Modes d'accueil collectifs (crèches, multi-accueils) : 43 permanents et 33 saisonniers, font l'objet d'un suivi sur place par les médecins de PMI. Les difficultés inhérentes aux dossiers des structures saisonnières ont fait l'objet d'une rencontre des médecins départementaux de l'arc alpin et de la DGCOS du ministère pour essayer de trouver une solution à inclure dans une modification réglementaire à venir.

Le Centre de planification et d'éducation familiale (CPEF) propose des

## Fonctionnement

408 409 €

dont 326 409 € de subventions, incluant la subvention obligatoire de 242 633 € au centre d'action médico-sociale précoce

consultations médicales autour de la vie affective, de la sexualité, de la contraception, dans 5 sites du Département. Les interruptions volontaires de grossesse (IVG) médicamenteuses peuvent être pratiquées à Gap et Briançon.

Certains professionnels ont suivi individuellement des formations (colposcopie, échographie, sexologie).

177 séances d'éducation à la sexualité et la vie affective, en milieu scolaire, ont permis un travail d'information et de réflexion des jeunes dans les établissements du département, grâce à un travail de partenariat avec les établissements.

Le partenariat avec les établissements hospitaliers et les pharmaciens a été également dynamique.

Le nombre de naissance diminue régulièrement depuis plusieurs années comme partout en France, et les situations des familles sont de plus en plus précaires, nécessitant vigilance et accompagnement des équipes médico-sociales.

Les modes d'accueil collectifs, très réglementés, rencontrent parfois des difficultés de recrutement de professionnels qualifiés (en particulier dans le cadre des structures saisonnières)

et d'enfants dans certains secteurs. Les assistants maternels ont également moins de travail, surtout dans certains lieux géographiques, et l'activité en maison d'assistant maternel

fait plus d'adeptes. Ceci requiert un accompagnement spécifique des équipes, notamment dans l'organisation et la régulation du travail d'équipe.

## Contribution au Schéma départemental unique des solidarités (SDUS)

Le service de PMI a participé à la réflexion et l'élaboration du SDUS, notamment sur les volets accueil du jeune enfant, prévention, jeunesse. Le médecin départemental s'est vu confier l'action sur les modes d'accueil, en tant que pilote.

## Deux formations ont été organisées dans le service PMI en 2017

- Une formation par un intervenant du COPES sur l'accompagnement des enfants dont les parents présentent une problématique psychiatrique. Formation financée en partie par le Département et en partie par la MDPH, dans le cadre de la Réponse accompagnée pour tous (RAPT).
- Une formation au dépistage et l'accompagnement des enfants présentant des troubles du spectre autistique. Cette formation a été financée par le CAMSP (et coorganisée PMI/CAMSP), dans le cadre de son enveloppe attribuée au titre d'antenne du centre régional autisme (plan autisme).

## Chiffres-clés

**3 000**  
consultations médicales de nourrissons, dans 14 lieux différents et 3 500 actes de puéricultrices, auprès de jeunes enfants

**1 700**  
consultations de planification familiale dont 350 auprès de mineurs

**1 475**  
enfants de 3 ans ½ à 4 ans ½ rencontrés en école maternelle

**136**  
femmes enceintes ont été suivies par les 3 sages-femmes de PMI, lesquelles ont effectué 695 consultations et 89 séances de préparation à la naissance





« Marionnettes des Alpes », une association qui accueille des personnes en démarche de réinsertion sociale et professionnelle.  
Photo © Jean-Luc Armand

## Solidarités Insertion

### **Un taux de sortie du RSA dynamique dans les Hautes-Alpes**

2 771 foyers ont bénéficié du RSA dans les Hautes-Alpes et 4 707 foyers de la prime pour l'activité (622 cumulent les deux). La stabilité du nombre de foyers allocataires masque un nombre important d'entrées et de sorties de ce dispositif. Le Département des Hautes-Alpes a le taux de sortie du dispositif RSA le plus élevé de la région Sud-Paca (40 % contre 31 %). Ce taux est d'autant plus fort pour les personnes nouvellement entrées au RSA qui sont près de 62,5 % à sortir du dispositif dans l'année.

### **Un réel impact sur les parcours d'insertion et l'accès à l'emploi**

Le Département mobilise chaque année, en tant que chef de file en matière de politique d'insertion, un programme départemental d'insertion ambitieux pour soutenir les bénéficiaires du RSA

dans leurs démarches, avec pour objectif l'accès à l'emploi. Ainsi, 69 % des 600 nouveaux foyers au RSA ont été orientés vers un accompagnement assuré par un professionnel de l'emploi. De même, 64 % des 1 807 contrats d'engagements réciproques signés ont porté sur la reprise d'activité. Enfin, 76 % des aides financières PDI et 69 % des prestations ont été mobilisés en faveur d'un parcours professionnel.

Le PDI 2014-2017 a généré 18 586 heures d'accompagnement, 963 prescriptions réparties en 3 catégories de mesures : l'accompagnement social, réalisé à 86 % par rapport au prévisionnel de 2014, l'accompagnement à l'emploi, à hauteur de 60 % et celui de la création d'activité à 93 %.

2017 a été marquée par l'évaluation de l'offre d'insertion existante et des besoins auprès de l'ensemble des référents insertion et partenaires, afin de définir

## Fonctionnement 17 546 914 €

Allocation de Revenu de Solidarité Active (RSA) : 15 902 313 €

Programme Départemental d'Insertion (PDI) : 891 212 €

Emplois aidés : 961 403 €

Dispositifs en faveur des Jeunes : 172 000 €

Contrat de ville + associations caritatives : 62 063 €

et planifier les actions de lutte contre la pauvreté du prochain PDI, pour une nouvelle période de 4 ans.

La mobilisation de cette offre a un réel impact sur la sortie du RSA. À titre d'exemple, 60 % des bénéficiaires, qui ont réalisé une formation financée par le PDI en 2016, sont sortis du RSA en 2017 et 46 % des personnes, qui ont bénéficié d'une aide PDI au permis, sont sorties du RSA l'année suivante. Enfin, 15 % des

travailleurs non-salariés qui ont bénéficié d'une aide financière à la création de leur activité sont sortis du RSA au cours de la même année et 45 % cumulaient la prime pour l'activité avec du RSA.

La mobilisation d'un contrat aidé vis-à-vis de la sortie du dispositif RSA a également un impact certain. 80 % des personnes soutenues qui ont terminé leur contrat aidé ne relèvent plus du dispositif dans les 2 ou 3 ans qui suivent leur fin de contrat.

En 2017, les objectifs d'emploi, via des contrats aidés cofinancés, posés par la Convention annuelle d'objectifs et de moyens entre l'État et le Département étaient de 235 contrats de travail. Ces objectifs ont été réalisés par la conclusion de 122 contrats d'accompagnement à l'emploi, 5 contrats initiative emploi. 152 bénéficiaires du RSA ont été salariés au sein des ateliers et chantiers d'insertion, couvrant 883 mois d'activité dans ce type de structure. Cette année a été marquée par les premiers recrutements d'allocataires par des entreprises attributaires de marchés publics intégrant des clauses sociales. Le service Insertion, le facilitateur des clauses sociales et les opérateurs d'insertion professionnelle ont travaillé ensemble sur la mise en place d'outils partagés afin de positionner prioritairement ce public.

## Chiffres-clés

**2 771**  
foyers bénéficiaires du RSA (au 31/12/2017)

**1934**  
Contrats d'engagements réciproques (CER) et contrats aidés signés

**782**  
actions PDI

**220**  
aides financières FAJ

**237**  
bénéficiaires du RSA en emploi au sein des 14 structures de l'insertion par l'activité économique (SIAE)

## Les actions de contrôle de l'allocation RSA inhérentes au fonctionnement du dispositif

Contrôle au titre du parcours d'insertion : le non-respect des engagements ou le défaut de contractualisation peut entraîner des sanctions vis-à-vis du bénéficiaire du RSA. En 2017, 167 convocations en bureau de l'équipe pluridisciplinaire ont donné lieu à 116 décisions de réduction de l'allocation et 48 radiations du dispositif.

Contrôle administratif : réalisé sur les dossiers des bénéficiaires suite à des changements de situation, 1 018 décisions d'opportunité liées à l'ouverture ou au maintien dans le droit RSA ont été instruites et 24 situations relatives à des indus ont été traitées.

Suivi des travailleurs non-salariés : 610 situations ont été évaluées et 181 procédures d'information réalisées.

Contrôle conventionné : dans le cadre des conventions de gestion établies avec la CAF et la MSA, des contrôles administratifs et sur place sont réalisés afin de lutter contre la fraude.

## Le Fonds d'appui aux politiques d'insertion (FAPI)

Le Département a conclu avec l'État une convention d'appui aux politiques d'insertion. 16 axes prioritaires d'intervention ont été retenus et font l'objet d'une fiche action. L'enveloppe FAPI, d'un montant de 70 808 €, a déjà permis la mise en œuvre de 8 d'entre eux. Ce fonds est reconductible pour 2018.

## Informations collectives auprès des bénéficiaires du RSA

22 séances d'informations ont été organisées sur l'ensemble du Département. 1 017 personnes nouvellement entrées dans le dispositif et soumises aux droits et aux devoirs ont été convoquées.

391 d'entre elles ont ainsi bénéficié d'une information sur leurs droits et devoirs, sur le fonctionnement du dispositif RSA mais aussi d'une orientation vers un accompagnement personnalisé avec un référent unique et d'ateliers pour améliorer la confiance en soi.

## Collaboration avec Pôle emploi

Deux journées de l'insertion ont réuni 76 agents de Pôle emploi et du Département. Elles ont permis l'interconnaissance entre les agents de 2 institutions différentes mais ayant une mission commune et des objectifs partagés en faveur du retour à l'emploi des publics en insertion.

## Solidarités

# Logement



*Résidence La Pousterle II à Chorges où 7 logements de type T2 sont destinés à des personnes âgées autonomes*

Le Département a poursuivi en 2017 une politique volontariste en faveur de l'habitat, orientée vers la réhabilitation du parc privé et la production d'une offre nouvelle de logements sociaux. Il est maître d'ouvrage de deux programmes d'amélioration de l'habitat mis en place en partenariat notamment

avec l'ANAH et la Région Sud Paca : le Programme d'intérêt général (PIG) de lutte contre l'habitat indigne et la précarité énergétique et l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) du Grand Buëch.

Il cofinance la nouvelle OPAH de revitalisation du centre bourg mise en place par la commune de Guillestre pour 6 ans.

réduire leurs charges. Il a permis à 5 propriétaires bailleurs privés dont une association, d'améliorer les performances énergétiques de 10 logements locatifs. Les propriétaires bailleurs s'engagent à louer à l'année leur logement à des locataires aux revenus modestes, pour un loyer plafonné. Ceux-ci bénéficient d'une subvention pour la réalisation des travaux et d'une défiscalisation importante.

### Investissement

484 510 €

Dont aides aux travaux 338 620 €  
Dont ingénierie : 145 890 €

### Fonctionnement

683 489 €

Dont financement d'associations qui apportent des conseils gratuits au public : 55 239 €

Fonds de solidarité pour le logement (FSL) : 550 000 €, avec 78 250 € réservés à l'accompagnement social.

### Habitat public

En 2017, le Département a participé au financement de la construction de 70 nouveaux logements sociaux, représentant un montant de subvention de 111 000 €.

### Habitat privé

Dans le cadre du PIG contre l'habitat indigne et la précarité énergétique et des OPAH, le Département a engagé 432 805 € pour la réhabilitation de 134 logements privés concernés par des travaux d'amélioration des performances énergétiques. Il a ainsi permis à 124 propriétaires occupants leurs logements et disposant de faibles ressources, d'améliorer le confort de leurs logements et de

### Le Fonds de Solidarité pour le Logement

Budget global : 654 010 € engagés, financé par le Département à hauteur de 78,7 % (550 000 €). Les partenaires assurent le reste à charge sous forme de contributions directes ou d'abandon de créance.

Le FSL accorde des aides financières aux personnes, qui rencontrent des difficultés pour remplir leurs obligations locatives, dans le cas de l'accès ou du maintien dans le logement.

Ces aides peuvent se faire sous forme de prêt et/ou de secours répondant pour leur attribution à un plafond de ressources, ainsi qu'à un règlement in-

térieur et l'inscription dans un parcours d'insertion.

1 763 aides ont été accordées engageant ainsi une dépense de 575 760 €.

Le taux de réponses favorables aux demandes FSL présentées est de l'ordre de 70 %

Le montant moyen de l'aide en 2017 est de 326 €.

Le FSL finance également, dans le cadre du Plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées, plusieurs types de mesures d'accompagnement social.

Un accompagnement lié à l'hébergement de type « Aide au logement temporaire » ainsi que des accompagnements aux sorties de Centre d'hébergement et de réinsertion sociale appelés « mesures post CHRS », sont mis en place pour permettre l'accès au logement de droit commun des personnes accompagnées et rassurer les bailleurs.

29 logements gérés par 5 associations, étaient conventionnés en 2017 à l'Allocation logement temporaire et 7 accompagnements CHRS ont été réalisés, représentant une dépense de 58 650 € pour le FSL.

De plus, afin de répondre aux problématiques lourdes présentées par certaines familles, le Département a mis en place un accompagnement social renforcé appelé : « Action droit au

logement ». Ce type d'accompagnement est un appui au parcours d'insertion, qui a pour but de débloquer des situations sociales difficiles.

23 ménages (5 couples et 18 personnes

seules) ont été accompagnées en 2017 représentant une dépense pour le Département de 19 600 €.

Postes de dépenses du FSL*	Montant engagé	%	Nombre d'aides accordées
Loyer	207 847 €	34,8 %	520
Dépôt de garantie	102 808 €	29 %	257
Énergie (électricité, gaz, fuel, bois)	173 726 €	29 %	505
Kit mobilier	48 806 €	8 %	125

\*Les trois principaux postes de dépenses (loyer, énergie, mobilier) représentent les deux tiers des sommes globales du fonds.

## Aides aux économies d'énergie

En 2017, l'ambassadrice de l'efficacité énergétique est intervenue auprès de ménages afin d'identifier les origines des déperditions de chaleur, d'énergie et les pistes d'économies envisageables pour leur logement. Avec la famille, elle évalue leurs pratiques quotidiennes et apporte conseils et solutions abordables pour améliorer leur confort et à terme réduire leurs factures.

Orientées principalement par les travailleurs sociaux mais aussi le Pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne et la précarité énergétique et le Fonds de solidarité pour le logement (FSL), 74 ménages ont sollicité son intervention. Deux tiers d'entre eux étaient locataires de leurs logements. 39 ont bénéficié, à leur demande, d'une visite à domicile de l'ambassadrice. 28 se sont vu remettre et installer des petits équipements : économiseur d'eau, coupe-veille...

## Chiffres-clés

**204**  
logements créés ou améliorés

**326**  
personnes mieux logées

**14,2 M€**  
de travaux induits pour les entreprises du bâtiment

**1 763**  
aides accordées dans le cadre du FSL

**1 091**  
ménages aidés

**575 760 €**  
d'aides à la personne engagés par le service insertion

## Opération programmée d'amélioration de l'habitat dans le Buëch

Après deux ans d'existence, l'opération connaît toujours un vif succès auprès des propriétaires privés aux revenus modestes. Ils bénéficient de conseils gratuits pour leurs travaux et d'un accompagnement pour leurs demandes de subventions auprès de l'État, de l'ANAH, de la Région, du Département et de leur Communauté de communes. Les objectifs fixés par les élus sont en passe d'être atteints, l'opération permettant d'améliorer durablement le confort des logements, de maintenir l'habitat au cœur des villages ruraux mais aussi de dynamiser l'économie locale, grâce aux travaux générés pour les artisans.

93 logements privés ont, fin 2017, bénéficié du dispositif, dont 89 occupés par leurs propriétaires et 4 loués à l'année en résidence principale.

A ce jour, les subventions obtenues par les propriétaires, représentent une moyenne de 11 400 € par logement amélioré, soit un peu plus de 60 % de la dépense, les travaux engagés s'élevant en moyenne à 18 280 € par logement.

L'opération se termine en octobre 2018.



*Le Département développe l'accueil familial : une solution d'hébergement pour les personnes âgées qui ne peuvent ou ne veulent plus vivre chez elles.*

## Solidarités

# Autonomie

### **La réflexion relative à la Maison de l'autonomie**

Le Département a préparé la création d'une Maison de l'autonomie (MDA). En effet les problématiques que rencontrent les personnes âgées et les personnes en situation de handicap, bien que régies par un cadre légal différent, sont convergentes et nécessitent une prise en charge globale. Le travail d'étude et de projection a marqué l'année 2017 en vue d'une mise en place en 2018.

Cette démarche a été initiée dès 2014 lorsque le Département a mis en place les référents Autonomie en territoires, qui sont aujourd'hui en capacité d'évaluer aussi bien la perte d'autonomie des personnes âgées que celle des personnes handicapées.

La MDA sera donc un guichet unique pour ces usagers dans l'actuel siège du GIP-MDPH, avenue Commandant Dumont à Gap, avec un premier accueil au sein des Maisons des solidarités du Département.

Les objectifs : simplification des dé-

marches administratives, évaluation globale des personnes en perte d'autonomie et repérage de ce lieu unique par les usagers avec des orientations facilitées pour tous les publics.

### **La mise en œuvre opérationnelle de la Réponse accompagnée pour tous (RAPT)**

Cette démarche est destinée à mettre en œuvre les solutions d'accompagnement d'un enfant ou d'un adulte en situation de handicap afin d'éviter les ruptures dans son parcours. Faisant partie des Départements pionniers en la matière, les Hautes-Alpes ont lancé en juin ce dispositif porté par la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) des Hautes-Alpes. La mobilisation des acteurs du champ du handicap, mais aussi des partenaires tels que l'Agence régionale de santé, l'Éducation nationale, la Caisse primaire d'assurance maladie et la Caisse d'allocations familiales, a créé une dynamique pour faire changer les pratiques, faire

### **Fonctionnement**

18 923 250 €

Pour les personnes âgées

19 626 625 €

Pour les personnes handicapées

120 000 €

Pour la mission Protections des majeurs vulnérables (PMV)

évoluer l'offre et apporter des réponses personnalisées. Le Département a déployé une organisation permettant à tout citoyen haut-alpin ou professionnel de saisir de façon numérique, sur le site MDPH, ou en version papier, le dispositif d'orientation permanent afin d'évaluer la situation d'une personne en difficulté du fait de l'absence d'accompagnement médico-social adapté. L'utilisateur est orienté vers une ou des réponses de droit commun ou pris en compte dans une réponse construite « sur mesure »,

en sa présence et avec les acteurs locaux, à travers un Plan d'accompagnement global (PAG). Ce PAG indique nominativement l'établissement, le service ou le dispositif correspondant aux besoins du bénéficiaire avec la nature, la durée ou la fréquence de l'intervention, dans un objectif de prise en charge inclusive et adaptée. Opposable et coercitif, il contient l'engagement de tous à le mettre en application, ce qui sécurise les professionnels et les usagers dans un esprit solidaire. Le Département a inclus cette démarche dans le cadre du Schéma départemental unique des solidarités (SDUS) et souhaite la déployer sur l'ensemble des publics relevant de ses compétences Enfance, Insertion et Gérontologie.

Enfin, l'année 2017 a vu, dans le cadre de la mission Protection des majeurs vulnérables, la mise en place de 89 Mesures d'accompagnement social personnalisé (MASP) de niveau 1 (sans gestion des prestations sociales par un tiers), et 263 MASP de niveau 2 (le bénéficiaire de la MASP autorisant le Département à per-

cevoir et gérer ses prestations sociales), soit un total de 352 mesures gérées par l'ADSEA et financées par le Département.

Ces données reflètent une hausse de 6 % par rapport à l'année précédente. La mission PMV entretient des liens étroits avec les partenaires institutionnels et spécialisés dans le secteur social du département, et participe à certaines initiatives en vue d'améliorer la prise en charge des personnes les plus dé-

pendantes et de leurs familles : soutien aux aidants familiaux, participation aux forums des seniors. Les Hautes-Alpes comptent 21 particuliers agréés par le Président du Département pour recevoir à leur domicile des personnes âgées ou handicapées à titre onéreux. Le nombre d'accueillants familiaux est en diminution et évolue vers de l'accueil temporaire alors que la demande augmente en termes de séjours de répit.

## Établissements sociaux et médico-sociaux (ESMS) : vers une gestion plus autonome

Les Contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM) ont été prescrits par la loi sur l'adaptation de la société au vieillissement et remplacent, pour les établissements d'hébergement HPAD, les conventions tripartites entre les Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), l'Agence régionale de santé et le Département. Auparavant, les budgets des ESMS étaient déposés et étudiés chaque année compte par compte, dorénavant, avec le CPOM, le budget sera établi sur 5 ans et va permettre aux gestionnaires d'avoir une meilleure lisibilité financière. Ce changement induit un gros travail d'analyse préalable tant financier que qualitatif et induit une évolution considérable du métier de tarifificateur pour déterminer le budget base et les objectifs qualitatifs prioritaires.

En 2017 3 CPOM ont été signés avec le Centre Hospitalier d'Embrun, de Gap et l'association La Chrysalide.

## Déploiement de la télégestion pour les Services d'aide à domicile (SAD)

Tous les SAD autorisés par le Département dans le cadre des interventions relatives à l'APA, la PCH et l'aide-ménagère utilisent désormais la télégestion financée par le Département. Ce système collecte des informations nécessaires au traitement et au suivi des interventions à domicile. C'est aussi un outil de contrôle : chacune des interventions réalisées au domicile des usagers est comptabilisée et permet un suivi en temps réel, pour le SAD comme pour le Département et les familles des usagers.

## La Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie (CFPPA)

Composée de 9 membres, elle soutient des projets qui s'inscrivent dans les orientations du Programme d'actions coordonnées 2017-2019. En 2017, le Conférence des Financeurs a lancé un appel aux initiatives pluriannuel. La Conférence a permis de financer prioritairement des projets sur des territoires dépourvus d'actions de prévention mais aussi de lutte contre l'isolement des personnes âgées.

En 2017, une quarantaine d'actions réparties sur le département ont été soutenues pour un montant d'environ 300 000 €.

### Chiffres-clés

**3 605**  
bénéficiaires de l'APA à domicile  
et en établissement

**686**  
bénéficiaires de l'Allocation  
Compensatrice Tierce Personne  
(ACTP) et de la Prestation de  
Compensation du Handicap  
(PCH)

**192**  
Personnes âgées bénéficiaires  
de l'aide sociale à l'héberge-  
ment

**345**  
personnes handicapées bé-  
néficiaires de l'aide sociale à  
l'hébergement

**166**  
dossiers de signalement en-  
registrés et traités concernant  
les majeurs vulnérables, dont  
69% concernent des personnes  
âgées



Développement  
territorial

## Développement territorial

Laboratoire dép<sup>al</sup> vétérinaire et d'hygiène alimentaire

Le Laboratoire vétérinaire a été créé en 1968 par le Département des Hautes-Alpes pour effectuer les tâches relatives à la lutte contre la Brucellose animale et assurer un soutien par l'analyse auprès des divers secteurs de l'élevage départemental. Aujourd'hui ses compétences sont beaucoup plus diversifiées pour répondre aux attentes des partenaires départementaux et régionaux : en matière d'hygiène, de sécurité et de qualité des produits et process alimentaires, de diagnostic et de contrôle des maladies animales et de soutien à l'économie de l'élevage, de maîtrise de l'environnement au travers des analyses des eaux et des expertises sur la faune sauvage, et enfin, d'arbitrage des prix et de contrôle des performances des bovins, ovins et caprins laitiers (politique volontariste à l'égard de la filière lait). Dans le contexte économique et géographique du Département, le Laboratoire Départemental tient un rôle indispensable d'appui et assistance aux usagers notamment en alimentation où il est souvent le seul appui qualifié pour les PME et TPE.

Les missions du Laboratoire sont couvertes par une assurance-quali-



té, reconnue par le COFRAC (Comité français d'accréditation). En 2017, un audit portant sur l'ensemble des activités a permis de renouveler avec succès la convention d'accréditation sur 7 programmes. De plus, les analyses demandées par les services de l'État sont réalisées par le Laboratoire sous couvert de ses agréments ministériels.

Il exerce ses activités dans des locaux spécialisés de 1100 m<sup>2</sup>. L'activité du Laboratoire se décline tant en réalisation d'analyses qu'en accompagnement de l'analyse (soutien des professionnels par conseils, audits et formation),

soutenue par les 22 personnes qui y travaillent (techniciens de laboratoires, administratifs, cadres ingénieur ou vétérinaire). Cette vision du service se traduit également en sollicitations régulières pour des enseignements et la participation à des conseils d'expertise nationaux.

**Fonctionnement**

1 327 309,29€

Recettes : 804 814,49€

Dotation pour les missions de service public : 559 270,98€

**Chiffres-clés****73 011**

analyses sérologiques

**2 210**

dossiers de diagnostic vétérinaire

**3 779**

dossiers en hygiène alimentaire représentant 33 268 analyses

**955**

dossiers d'hydrologie représentant 8 867 analyses

**154 799**

analyses laitières

**Forte augmentation des analyses laitières**

La filière lait, soucieuse de mieux maîtriser la qualité des produits offerts à la consommation, a renforcé la régularité des contrôles qui sont devenus hebdomadaires pour chaque producteur. À cela, s'ajoute l'implantation sur Gap d'un industriel fabriquant des gammes nationales de produits laitiers, qui a élargi l'aire de collecte du lait matière première. Enfin, le lait « bio » connaît un engouement remarquable. Le Laboratoire a ainsi dû assurer une croissance de 42 % du besoin en analyses de ce secteur.

**Contribution au plan « Ecoantibio » (réduction de l'usage des antibiotiques)**

La médecine a fait de grands progrès avec l'avènement des antibiotiques, mais aujourd'hui leur usage extensif pose problème, à cause du développement des antibiorésistances (campagne « les antibiotiques c'est pas automatique »). En soins vétérinaires, un nouveau cadre réglementaire en limite l'administration : pour appuyer les cabinets vétérinaires, le Laboratoire a développé l'évaluation des principes actifs pour cibler les traitements efficaces contre les bactéries responsables de maladies animales.

## Développement territorial

# Ressources naturelles et risques

### **L'accompagnement technique aux Associations syndicales autorisées (ASA)**

Pour faire suite aux préconisations de l'étude diagnostic portée par le Département sur l'optimisation de la politique départementale en matière d'hydraulique agricole, un chargé de mission hydraulique agricole a été recruté et a commencé à apporter son assistance technique auprès des ASA adhérentes à ITO5 au 1<sup>er</sup> janvier 2017. En complément de ces missions ITO5, ce nouveau niveau de compétence permet d'assurer des missions départementales pour une vision globale de la gestion de la ressource en eau (petit et grand cycle de l'eau).

### **Le suivi qualité des eaux**

Dans le cadre de son action qui permet de faire un point annuel sur l'état de la qualité des cours d'eau depuis plus de 10 ans, le Département a publié une plaquette de communication vulgarisée sur les résultats de l'année. Cette dernière est téléchargeable sur le site du Département.

### **Les seuils du torrent de Crévoux: le Département dans les clouds**

Le Département est propriétaire de 6 ouvrages recensés comme obstacles à la circulation des poissons et aux sédiments. En 2018, ces ouvrages doivent avoir fait l'objet de travaux de rétablissement de la continuité piscicole. Ainsi sur 2017, les deux seuils restant à équiper et situés sur le torrent de Crévoux ont fait l'objet d'un appel d'offres pour la réalisation des dits travaux. Cette opération a été portée de manière transversale entre les services des infrastructures routières et des ressources naturelles et risques puisque l'effacement des ouvrages concourt à diminuer le risque inondation de la RD39. Les conditions météorologiques ont conduit à reporter les travaux au printemps 2018. Ces aménagements bénéficient d'une aide financière de 70 % (Agence de l'eau), taux

maintenu grâce à l'accord cadre passé entre les deux structures.

### **Les programmes européens**

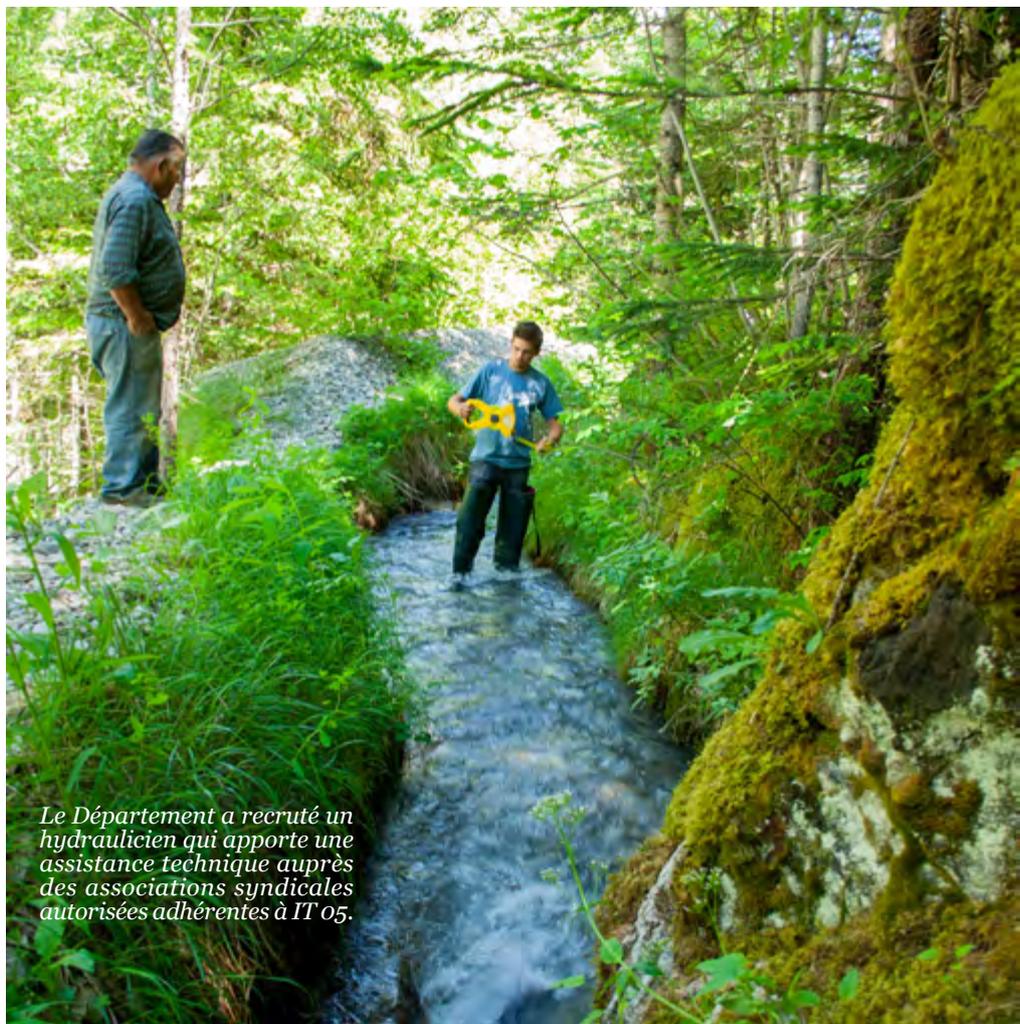
Au-delà de la poursuite du programme Espace Alpin, 2017 a été l'année de rédaction de deux nouveaux appels à projets Interreg Alcotra 2014-2020 de type Plan Intégré Transfrontalier Thématique (PITEM). Un premier dossier permet de mettre en valeur la politique Espaces Sites et Itinéraires du Département en l'intégrant à un projet d'offre touristique transfrontalière de diversification d'activités. Il répond à l'acronyme MITO pour Modèles intégrés transfrontaliers pour l'outdoor. Le budget porté par le Département et son délégataire l'Agence de développement s'élève à 479 700 €HT sur 3 ans et bénéficiera d'une subvention de 85 %.

Le deuxième PITEM, RISK pour Ré-

silience, information, sensibilisation et communication aux citoyens concerne la thématique de la gestion des risques. Il permet de capitaliser l'ensemble des expériences du Département en la matière depuis 2008. Il est conduit en partenariat avec le SDIS05 et met l'accent sur les actions de prévention et de communication autour des aléas risques naturels en territoire de montagne. Le montant de ce projet s'élève à 546 000 €HT et bénéficie de 85 % de subvention européenne.

Une partie des projets simples de ces programmes a été déposée en janvier 2018 pour un début de programme prévu pour fin 2018.

Le service RNR a largement contribué à la gestion des événements marquants en 2017 comme le glissement du Pas de l'Ours en mettant à disposition les compétences d'un géologue et d'un hydraulicien présents au sein du service.



*Le Département a recruté un hydraulicien qui apporte une assistance technique auprès des associations syndicales autorisées adhérentes à IT 05.*

**Investissement**

2 767 000 €

**Fonctionnement**

2 482 000 €

**Élaboration des cahiers de vie :  
les services d'assistance mobilisés**

L'arrêté du 21 juillet 2015, relatif aux systèmes d'assainissement et installations d'assainissement non collectif de plus de 20 EH abroge celui du 22 juin 2007. Ce nouvel arrêté définit les termes utilisés, les prescriptions techniques et les modalités de surveillance et de contrôle de tous les systèmes d'assainissement. Ainsi, toute station d'épuration doit disposer d'un document descriptif présentant le système d'assainissement et son dispositif d'autosurveillance ; ce document, est appelé cahier de vie. Les derniers trimestres 2017 ont été consacrés à la rédaction de ces documents qui doivent permettre d'identifier les ouvrages concernés (système de collecte, système de traitement), leur fonctionnement ainsi que le dispositif d'autosurveillance ainsi que les principaux intervenants.

**Chiffres-clés****91 %**

des analyses indique une bonne qualité physico-chimique des eaux des cours d'eau suivis en 2017 et 100 % une bonne à très bonne qualité selon les invertébrés

**4 060 900 €**

d'aides de l'Agence de l'eau allouées aux collectivités dans les domaines de l'eau potable et de l'assainissement grâce à l'accord cadre passé entre le Département et l'Agence de l'eau

**1 926 118 €**

d'aides du Département accordées à 75 opérations (AEP/assainissement)

**6**

nouvelles stations d'épuration ont été mises en service

**L'Europe au service de l'attractivité du territoire haut-alpin**

Le programme HyMoCARES (Hydromorphological assessment and management at basin scale for the conservation of alpine rivers and related ecosystem services), engagé fin 2016, va permettre au Département et aux collectivités concernées de vérifier que les budgets engagés dans la restauration des cours d'eau ont permis d'atteindre les objectifs : restauration du rôle régulateur de crues, du rôle auto-épurateur des eaux, de la qualité paysagère des cours d'eau et de ses abords, capacité d'accueil de la faune aquatique et terrestre. Cette évaluation aura lieu à l'échelle de l'arc alpin. 2017 a permis de faire rayonner l'action du Département à l'échelon européen grâce à 3 rencontres sur les différents cas d'étude, en Autriche, en Allemagne et en France (Gap) avec la visite sur les deux sites français du Buëch et du Drac. Ce travail de fond constitue le socle de connaissance sur lequel s'appuiera la plateforme HyMoCARES d'évaluation des services prévue pour la fin du projet.

**Fontaine pétillante de Réotier : un plan de gestion financé en partenariat avec L'Occitane**

La commune de Réotier a autorisé la société l'Occitane en Provence à utiliser l'eau de la fontaine pétillante pour développer une gamme de produits cosmétiques. Au regard des enjeux patrimoniaux du site, labellisé Espace naturel sensible, le Département s'est vu confier la rédaction d'un plan de gestion cofinancé par l'Occitane. Il permet à la commune de valoriser le potentiel économique du site en respectant les objectifs naturalistes du site.



## Développement territorial

# Énergie, forêt, climat

### Chiffres-clés

**1,5 millions d'euros**  
d'aides à l'investissement pour les collectivités

**200 000 euros**  
d'aides pour le Département attribuées par l'ADEME, grâce à la signature d'un contrat de territoire sur les énergies renouvelables thermiques

**43 projets**  
de collectivités accompagnés via IT05 sur la thématique énergie

**65 hectares**  
la surface de forêts communales qui va bénéficier de travaux permettant de régénérer le mélèze grâce à une aide du Département

Sur le volet énergétique, 2017 a clôturé la troisième année d'accompagnement proposé aux collectivités via IT05. Le bilan global est pleinement satisfaisant et répond aux attentes des adhérents. Le travail de fond réalisé lors des deux premières années permet la concrétisation de projets ou l'appropriation de nouvelles démarches ou procédures permettant aux collectivités de structurer et d'optimiser leur choix. C'est par exemple le cas pour la commune des Orres qui a choisi un opérateur, pour construire une microcentrale, après la définition précise de ses besoins et la publication d'un appel à projet.

Les partenariats et la transversalité initiée en interne, avec les services de l'État et les associations qui œuvrent également dans l'ingénierie publique (CAUE, DDT, SYME05, ...) permettent aux collectivités de bénéficier d'une offre de service plus structurée, à l'image du travail collaboratif avec la DDT où l'expertise proposée est enrichie des éléments règlementaires dès la phase de

**Investissement**  
1 150 000 €

**Fonctionnement**  
248 500 €

pré faisabilité.

La loi de transition énergétique pour la croissance verte bouleverse la production et la consommation d'énergie en France. Elle offre de réelles opportunités aux collectivités désireuses de s'impliquer dans le développement de parcs photovoltaïques au sol, d'éoliennes et de tous autres équipements de productions.

Ces projets soulèvent de nombreux enjeux et sont l'occasion de penser le territoire pour les prochaines décennies. Ils génèrent des flux financiers dont une part importante échappe aux collectivités. C'est dans ce contexte et pour sensibiliser les collectivités qu'une journée d'échanges a été organisée en mai 2017.



L'expertise du Département bénéficie également à des tiers autres que les collectivités. Ainsi, pour exemple une procédure spécifique pour l'achat d'électricité a été réalisée pour le syndicat mixte des stations du Queyras. Cela a permis à la Régie de se conformer à la réglementation et d'alimenter en électricité les remontées mécaniques au meilleur prix.

2017 a vu la concrétisation du contrat d'objectif signé avec l'ADEME qui acte de nouvelles perspectives d'accompagnement et de financement pour le Département pour un panel de tiers très large (voir encadré). Le pilotage du projet TEPCV a été poursuivi. Sur la filière forêt-bois et le pastoralisme, une convention a été signée entre la Région et le Département fixant les conditions d'intervention relative à la loi NOTRe. Convention indispensable au maintien d'une politique volontariste sur ces thématiques.

De nombreuses actions issues des assises du bois se sont concrétisées et plus particulièrement celles faisant partie du projet « Bois+05 » dont le Département assure la coordination. Le taux de réalisation à l'issue de la première année étant plus que satisfaisant :

- la création de l'ASL AFAB qui a atteint après 1 an d'existence 115 adhérents et 16 700 m<sup>3</sup> de bois vendus ;
- la création d'un fonds de participation citoyen et 10 000€ collectés « Ensemble plantons pour la forêt du 05 » ;
- la réalisation de panneaux de communication sur l'acceptabilité des coupes en forêt publique « Bienvenue en Forêt » ;
- l'extension de la plateforme bois-énergie de la société Bayle à Lardier-Valença et l'acquisition de matériels d'exploitation et de transformation de bois.
- l'édition de la brochure du réseau d'acteurs « Forêt & Bois des Hautes-Alpes » ;
- la création du Comité Départemental d'Accompagnement des entreprises de la filière « Forêt & Bois des Hautes-Alpes » ;
- la relance du programme spécial Mé-lèze ;
- la définition avec les partenaires locaux d'une politique de soutien au pastoralisme.

Enfin, sur cette thématique, le Département est impliqué dans plusieurs comités de pilotage ou instances de projets structurants comme la deuxième édition

du Grand prix de l'aménagement et de la construction durable avec le CAUE, le salon de la rénovation à Briançon, la participation à l'élaboration du Plan régional Forêt Bois, l'émergence du Schéma d'accès régional à la ressource forestière (SARF05), le salon du véhicule

électrique, les rencontres de la transition énergétique, le groupe forêt du CRIGE, le pilotage du projet de « fête de la forêt et du bois », l'élaboration d'une convention Parc des Baronnies / Syme05 / IT05, ou encore l'accompagnement des associations partenaires.

## Aide aux associations 2017

Le diagnostic et le plan d'actions adoptés lors des assises du bois ont mis en évidence la carence d'une expertise publique pour aider les propriétaires privés à gérer et exploiter leur forêt. Le projet bois+05 porté par le Département, a notamment permis à l'Association syndicale libre de gestion forestière « AFAB » de se doter de moyens en personnel pour répondre aux attentes de ses adhérents. In fine, l'action et le complément financier du Département permettent d'apporter une réponse opérationnelle aux propriétaires forestiers.

## Signature du contrat de territoire « Objectif chaleur renouvelable 05 »

Le Département et l'ADEME, partageant la même vision stratégique, ont souhaité concrétiser leur engagement en faveur du développement des énergies renouvelables en signant un contrat d'objectifs. Ce dernier combine aides financières, accompagnement technique des projets, aides aux travaux pour les tiers et permet de faire émerger des installations de chauffage, de réseau de chaleur et d'eau chaude, à partir d'énergie solaire, bois et géothermique. Un diagnostic préalable, réalisé en interne et validé par l'ADEME, a permis de définir l'objectif de réalisation et le cadre pour les trois années de partenariat. Le Département s'engage sur un nombre de projets à réaliser. Les cibles bénéficiaires sont les maîtres d'ouvrages privés hors particuliers : collectivités, bailleurs, Département, santé, hébergeurs touristiques, agriculteurs, entreprises...

## La collectivité de Corse s'intéresse à la filière bois des Hautes-Alpes

La démarche initiée par le Département et la Préfecture sur la filière forêt bois, qui s'est traduite par la tenue des assises du bois en 2016 et la validation d'un plan d'actions opérationnel, a eu un écho au-delà des Hautes-Alpes. Une délégation d'élus et d'experts de la collectivité Corse a souhaité découvrir et échanger sur cette initiative. Ainsi, les membres du réseau « Forêt & Bois Hautes-Alpes » ont accueilli cette délégation au sein du Pôle Bois du centre AFPA de Gap, Pôle qui propose des formations pour adultes sur plusieurs maillons de la filière. Cette journée enrichissante, basée sur le partage d'expériences, a permis de présenter les spécificités du territoire et la richesse des acteurs publics et privés. Les participants ont également pu découvrir en avant-première la présentation d'un simulateur d'apprentissage à l'utilisation de machines à bois dans le cadre d'une démarche de prévention des risques.



La MDS d'Embrun, rénovée en 2017

## Développement territorial

# Bâtiments

### Chiffre clé

**89 sites**  
soit environ 200 000 m<sup>2</sup> de surface  
de bâtiments à gérer (comprenant  
les collèges).

Le Département intervient pour tous les aspects concernant le patrimoine immobilier dont il a la charge. Trois domaines sont principalement concernés :

- la construction neuve ou les réhabilitations lourdes,
- les travaux de maintien en état, de mise en conformité, d'amélioration ainsi que les travaux d'aménagements nécessaires à l'accompagnement des réorganisations fonctionnelles,
- la gestion de la maintenance, la fourniture d'énergie et l'entretien courant de tous les bâtiments au travers de nombreux marchés spécifiques.

### Restructuration de la MDS d'Embrun

Dans ce cadre, les principales activités menées en 2017, ont été la restructuration de la MDS d'Embrun, le confortement des berges de l'îlot de la chapelle Saint-Michel, la réalisation et mise en service de la chaufferie bois pour l'antenne technique d'Eygliers, travaux réalisés dans le cadre des actions bâtimentaires du plan Territoire à énergie positive (TEPOS). Sans oublier la rénovation du réseau d'eau chaude sanitaire de la cuisine du collège de Saint-Bonnet et le remplacement du réseau d'alimentation en eau potable du collège les Garcins à Briançon.

En cohérence avec la charte de qualité de la restauration scolaire un certain nombre de travaux d'amélioration des espaces de restauration ont été réalisés, principalement :

- le réaménagement et le remplacement de la ligne de self de l'espace de

restauration du collège des Hautes Vallées à Guillestre,

- le remplacement de la machine de plonge de la demi-pension du collège des Hauts de Plaine à Laragne.

### Mise en accessibilité

Dans le cadre de l'Agenda de mise en accessibilité programmée (Ad'AP), ont été réalisés principalement :

- les cheminements extérieurs et l'éclairage des circulations du collège de Fontreyne,
- les cheminements et les aménagements intérieurs à la MDS de Laragne.

### Risques attentats

Dans le cadre du programme de mise en sûreté des collèges vis-à-vis des « risques attentats », ont été réalisés principalement :

- l'aménagement de la loge du collège Mauzan à Gap,
- la mise en place d'un portier vidéo et

la mise en place d'un système de sonorisation permettant la diffusion d'alerte différencié, évacuation ou confinement,

- la mise en place d'un système de sonorisation permettant la diffusion d'alertes différenciées au collège François Mitterrand à Veynes.

### Réparation et mise en conformité

Comme chaque année le service est intervenu pour des opérations de réparation ou/et mise en conformité, à ce titre ont été réalisés par exemple ; la transformation de 2 salles du collège des Hautes Vallées à Guillestre, l'aménagement d'une salle au collège Mauzan à Gap, de nombreuses interventions sur les installations de chauffage et climatisation.

Enfin, la gestion et la maintenance du patrimoine ainsi que le fonctionnement des sites nécessitent un travail préalable de connaissance et d'évaluation afin d'optimiser les interventions à programmer. Ce travail constant de recueil de données et de mise à jour est réalisé au sein du service, constitution des Dossiers d'ouvrages exécutés (DOE) tenu à jour des tableaux de bord du suivi des contrôles obligatoires et réglementaires ; installations électriques, gaz ascenseurs, commission de sécurité..., ainsi que le suivi des consommations d'énergie.

En complément en régie est assurée la réalisation de petits travaux d'aménagement, d'entretien et de dépannage, par exemple pour 2017 la rénovation d'un étage de l'antenne technique de Laragne, de la salle des professeurs du collège les Garcins, la remise en peinture de la façade du bâtiment situé au Col d'Izoard pour l'accueil du Tour de France.



La chapelle Saint-Michel, propriété du Département, a fait l'objet de travaux d'entretien.

## Réhabilitation de la Maison des solidarités d'Embrun (1,35 M€)

Ce bâtiment construit dans les années 60 devait subir une réhabilitation complète afin de le mettre à niveau techniquement et réglementairement. Le Cabinet Architecture et Environnement, maître d'œuvre, a restructuré complètement les deux premiers niveaux et a réaménagé le 2<sup>e</sup> étage. Un élévateur pour personne à mobilité réduite a été installé pour permettre l'accès au 1<sup>er</sup> étage. La modénature de la façade et la toiture monopente ont été conservées à la demande de l'architecte des bâtiments de France. Une vêtue avec isolation thermique par l'extérieur constituée de panneaux composites d'aspect minéral ton pierre, a été mise en œuvre. Une recomposition des abords et du parvis pour permettre une liaison de la rue avec l'entrée du bâtiment de plain-pied a également été réalisée. En matière de chauffage, les chaudières fioul ont été déposées et remplacées par une chaudière à granulés de bois. Cette opération a nécessité un relogement provisoire des services de cette Maison des solidarités dans les locaux de l'hôpital voisin durant une durée de 14 mois environ.

## Rénovation des collèges

L'année 2017 a été l'occasion de définir une stratégie de rénovation de certains établissements afin de compléter la mise à niveau bâtementaire de l'ensemble des collèges. Dans ce cadre, le pré-programme concernant le collège des Hauts de Plaine à Laragne a été réalisé. Cette opération restant dans l'attente du choix définitif de l'option à mettre en œuvre : reconstruction ou restructuration de l'existant. Parallèlement ont été réalisées les études préalables au lancement de l'étude de programmation pour la restructuration du collège Centre à Gap ainsi que l'étude de faisabilité du regroupement du collège et de l'école primaire et maternelle sur le site actuel du collège de Serres. Ce concept novateur appelé « école du socle » est proposé conjointement par le Département et le Rectorat afin de résoudre les problèmes structurels et de fonctionnement pédagogique de cet établissement et ainsi d'éviter sa fermeture à plus ou moins long terme. Ces trois opérations d'envergures devront maintenant trouver leur place dans le plan pluriannuel d'investissement.

### Investissement

4 507 000 €

dont Bâtiments : 2 480 000 €  
dont collèges : 1 177 000 €  
dont informatisation des collèges  
850 570 €

### Fonctionnement

1 130 000 €



La salle polyvalente de La Roche des Arnauds fait partie des dossiers subventionnés par le Département.

## Développement territorial

# Aide aux communes

### Investissement

9 049 540 €

### Fonctionnement

1 191 660 €

En 2017, le Département conforté par la loi NOTRe dans le domaine de la solidarité territoriale, a poursuivi son soutien aux communes et auprès de leurs groupements par l'attribution d'aides à l'investissement et au fonctionnement. Cette politique d'accompagnement financier s'inscrit dans une démarche d'équité, de solidarité et de développement durable. Elle a pour but d'amplifier et de conforter les politiques prioritaires menées par le Département pour l'intérêt départemental mais aussi pour des opérations d'intérêt local.

L'année 2017 a été marquée par l'évolution du règlement budgétaire, comptable et financier de la collectivité, voté

en avril 2016 pour adapter ses dispositions aux objectifs de simplification et d'efficacité portés par le Département dans la conduite de ses politiques publiques.

Deux types d'enveloppes ont été mobilisées en 2017 au profit des communes et de leurs groupements : les enveloppes des thématiques prioritaires et les enveloppes relevant de la solidarité avec les territoires.

#### **Les thématiques prioritaires**

L'adduction en eau potable/l'assainissement : dans un objectif de sécurisation et d'économie de la ressource d'une part et de la préservation du milieu et d'amélioration des systèmes d'assainissement d'autre part, 46 opérations portant sur des projets d'adduction en eau potable et 31 sur des projets d'assainissement ont été votées représentant un montant global de subvention de 2,03 M€ et 12,4 M€ de travaux ;

La cohésion sociale : afin d'assurer le

soutien aux services publics à vocations sociales et culturelles destinés aux populations résidentes, 11 opérations ont été votées, représentant un montant global de subvention de 852 037 € et 7,1 M€ de travaux ;

L'attractivité territoriale : dans le but de renforcer l'attractivité du territoire par l'aménagement d'équipements touristiques, culturels, sportifs et patrimoniaux, 43 opérations ont été votées, représentant un montant global de 3 M€ de subventions et 16,8 M€ de travaux ;

L'énergie/climat : dans un objectif de promouvoir la politique départementale en matière d'économie d'énergie, d'utilisation de matériaux locaux, de développement des énergies renouvelables et de soutien à la filière bois, 19 opérations ont été votées, représentant un montant global de 635 651 € de subventions et 7,8 M€ de travaux ;

La prévention des risques naturels : dans le but de limiter la vulnérabilité des collectivités face aux risques natu-

## Chiffres-clés

**394**  
subventions d'investissement

**56 M€**  
de travaux générés

**115**  
subventions de fonctionnement

rels majeurs, 5 opérations ont été votées, représentant un montant global de 130 701 € de subventions et 1,16 M€ de travaux.

### La solidarité avec les territoires

Les enveloppes cantonales d'investissement ont été mises en place pour aider les communes et leurs groupements pour leurs projets d'investissement n'entrant pas dans une des thématiques prioritaires. Dotées d'1 million d'euros, elles ont permis de financer 100 opérations comme par exemple l'acquisition de matériel, de véhicules, de travaux de rénovation de bâtiments communaux, etc. Ces opérations ont représenté 4,6 M€ de travaux, en 2017.

Le programme solidarité, a permis au Département d'intervenir rapidement auprès de 21 collectivités confrontées à des situations imprévisibles (violents orages, glissements de terrain, chutes de blocs). Au total ce sont près de 144 000 € qui ont été votés pour soutenir la remise en état de biens publics suite à des intempéries, évaluée à 578 000 € de travaux.

L'enveloppe voirie communale et rurale, mobilisée à hauteur de 1,1 M€, a permis de subventionner 90 opérations pour un coût de travaux de 2,2 M€.

### Le soutien financier au fonctionnement

En 2017, une enveloppe de près de 1,19 M€ a été mobilisée pour financer 115 actions mises en œuvre par les communes ou leurs groupements. Ces actions relèvent de thématiques variées telles que la culture, le patrimoine, le sport, l'insertion, la petite enfance...

Ces subventions ont été majoritairement inscrites sur les enveloppes dédiées à la thématique dont relève l'action et 13 d'entre-elles ont été attribuées dans le cadre des enveloppes cantonales de fonctionnement.

## Aide aux associations 2017

Le Département apporte son soutien aux associations qui œuvrent dans des domaines variés tels que le sport, la culture, la solidarité, la petite enfance... et contribuent au développement de la vie locale. Au total près de 3,8 M€ ont été votés pour soutenir 804 actions mises en œuvre par des associations. Ces subventions ont été majoritairement inscrites sur les enveloppes dédiées à la thématique dont relève l'action et 278 d'entre-elles ont été attribuées dans le cadre des enveloppes cantonales de fonctionnement et d'investissement.

## L'accompagnement technique

L'agence technique départementale « Ingénierie Territoriale des Hautes-Alpes » (IT05) a déjà 4 ans. Elle a été créée dans le but d'apporter un support technique et administratif aux collectivités du département des Hautes-Alpes dans les domaines relevant de leurs compétences. L'année 2017 a été notamment marquée par la nouvelle organisation territoriale avec la fusion des intercommunalités, mais aussi par la montée en puissance de la mission ingénierie financière mise en place en 2016. Ainsi ce sont plus de 23 plans de financement qui ont été établis sur des projets accompagnés techniquement. Cette phase d'élaboration de plan de financement a été suivie par 5 demandes de montage de dossiers de demande de subvention. Cette forte évolution place désormais ce domaine d'intervention parmi les domaines les plus sollicités et démontre le fort intérêt de cette prestation pour les collectivités adhérentes.

## Les contrats de station

En cohérence avec les démarches conduites au niveau interrégional, dans le cadre du contrat de plan, et du programme européen Massif alpin permettant, au travers des « espaces valléens », de placer les stations au cœur de leurs territoires, le Département a lancé un appel à manifestation d'intérêt pour participer au développement des stations de ski dans les thématiques suivantes :

- développement des équipements structurants liés à la pratique du ski alpin et du ski nordique ;
- aménagement touristique et durable des cœurs de stations ;
- développement du tourisme hivernal et estival diversifiés ;
- aménagement numérique de la station.

Une enveloppe financière prévisionnelle du Département de 6,65 M€ pour la période 2017-2021 soit 1,3 M€ par an, a été mise en place pour répondre aux plans d'actions proposés par les territoires retenus. Ainsi ce sont 11 contrats qui ont été validés et ont fait l'objet des premières subventions au cours de l'année 2017.

Cette dotation financière sera répartie par station. La part départementale représente 20 % de la dotation allouée par la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur sur le département des Hautes-Alpes.



*Le glissement de terrain du pas de l'ours s'est réactivé au printemps 2017, conduisant les services du Département à construire une route de secours en urgence.*

Développement territorial

# Déplacements

## Investissement

16 800 000 €

## Fonctionnement

5 900 000 €

## Chiffres-clés

**63 km**

de routes départementales revêtues

**466 km**

de routes peintes

**355 000 heures**

de travail pour les agents du Département sur les routes

**1,85 M€**

pour les contributions du Département au Contrat de plan État Région (rocade de Gap et carrefour de Saint-Crépin)

La politique départementale en matière de déplacement nécessite d'agir sur les infrastructures routières et aéronautiques en matière d'entretien, d'exploitation et de conservation du patrimoine, comme en matière d'amélioration et de modernisation.

### L'exploitation

Le premier objectif est d'assurer aux usagers des conditions d'utilisation optimales de son patrimoine routier de près de 2 000 km, contraint par ses spécificités géographiques et climatiques.

Pendant la période hivernale, soit de la mi-novembre à la fin avril, un important dispositif est mis en place pour le déneigement des routes. Il s'appuie sur un maillage territorial formé de 6 Antennes techniques et d'importants moyens humains et matériels, pour un coût de 3,05 M€ (7158 tonnes de sel, 82 000 heures d'agents).

Tout au long de l'année, grâce à un important réseau d'équipements dyna-

miques (60 caméras, 35 panneaux à messages variables) les usagers peuvent être informés en temps réel de l'état du trafic routier, par Internet (403 874 connexions), contacts route (90 réponses) ou serveur vocal (37 669 appels).

Afin d'assurer un accès et un usage à tous des routes, 238 arrêtés de circulation, 107 autorisations de transports exceptionnels et 197 permissions de voiries ont été délivrés. 65 dossiers ont été instruits dans le cadre de manifestations sportives.

Pour mener à bien toutes ses missions, le Département dispose de 83 véhicules légers et utilitaires, 42 camions PL, 39 chasse-neiges ainsi que 31 engins de TP et matériels spécifiques, tous entretenus par l'Agence Routière Départementale.

Enfin la collectivité gère, exploite et modernise 3 aérodromes : Gap-Tallard, Saint-Crépin et Aspres-sur-Buëch ; le premier bénéficiant d'une réputation internationale.

### **La conservation**

Afin d'offrir de bonnes conditions de circulation, le Département assure un important travail d'entretien de la voirie et de ses équipements : réparation des chaussées, renouvellement de la signalétique verticale ou horizontale, entretien et pose de dispositifs de retenue (glissières, murets), maintenance des équipements dynamiques, nettoyage des accotements et des dépendances routières (fauchage, curage, balayage des chaussées, ...), surveillance et entretien des ouvrages d'art et de protection des falaises.

Des travaux de renouvellement, de stabilisation ou de renforcement des couches de roulement sont programmés pour maintenir le niveau d'utilisation pour près de 6,8 M€.

### **La modernisation**

Lorsque le Département lance un projet de modernisation, il assume l'ensemble de l'opération de l'étude à la réalisation. Les chantiers réalisés concernent à la fois la création de nouvelles voies, ou la modernisation du patrimoine déjà existant.

Pour mener à bien ses projets la collectivité fait appel en priorité à ses ressources internes, afin d'assurer les études techniques nécessaires, faire les acquisitions foncières, lancer les appels d'offres et suivre les chantiers.

À ce titre, les opérations notables de modernisation routière, engagées ou réalisées en 2017, concernent :

- en études, les études (géotechniques, géométriques, environnementales) de la déviation du Pas de l'Ours (RD947) ; l'étude de travaux de génie civil du tunnel des Roches Violettes (RD902) et l'étude de la reconstruction du Pont de l'Adret (RD994) ;
- en travaux, le giratoire de Saint Chafrey (RD1091), la poursuite du calibrage de la RD942 entre Laragne et Ventavon (6ème tranche), le calibrage de la RD143 (accès Chaillol) et l'aménagement des traversées d'Aspres-sur-Buëch et Eyguians sur la RD1075.

## **Glissement du Pas de l'Ours**

La RD947 a été affectée au printemps 2017 par la réactivation d'un ancien glissement de terrain au niveau du Pas de l'Ours qui impacte directement la seule desserte routière des communes d'Abriès et de Ristolas en mettant en mouvement des masses rocheuses estimées à 9 millions de m<sup>3</sup>.

Le Département des Hautes-Alpes a engagé 3 niveaux d'actions pour gérer les conséquences du glissement à court et long terme :

- sécuriser la RD947 actuelle et mettre en place une surveillance du glissement
- construire une piste de secours
- étudier la réalisation d'une déviation pérenne de la RD947.

Parallèlement à la mise en œuvre en juin 2017 d'une route provisoire aux caractéristiques réduites, il a été nécessaire d'engager les études de faisabilité de solutions pérennes de rétablissement de la RD947.

À l'issue de ces analyses, le rétablissement d'itinéraire par une nouvelle route dans le versant opposé au glissement a été acté. Cette construction doit être engagée en 2018 après achèvement des procédures d'autorisation réglementaires, pour un coût d'objectif global de 25M€ TTC.



## **Transfert de compétence des transports à la Région**

Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, conformément à la Loi NOTRe, le transfert de la compétence transport à la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur est entré en vigueur. La Région est devenue l'autorité organisatrice des transports collectifs départementaux interurbains, le Département restant uniquement compétent pour le transport des élèves atteints de handicap. Il y consacre un budget annuel de 460 000 €.

Toutefois, le Département et la Région ont passé une convention de partenariat pour permettre au Département de poursuivre son action transitoirement jusqu'en août 2017 et définir des modalités de coopération durable en faveur des transports, compte tenu des compétences du Département en matière routière et de la présence territoriale de ses services.

Préalablement à ce transfert de compétence, le Département avait contribué à la modernisation des services de transport par la mise en place d'un système billettique, l'équipement des cars en pupitres/valideurs et l'installation de distributeurs automatiques de titres.

## Développement territorial

# Filière air et aérodromes



Une nouvelle station d'avitaillement a été construite à Gap-Tallard.

Le plan d'actions initié par le Département en 2016 pour le développement de la filière aéronautique dans les Hautes-Alpes permet d'aborder différentes thématiques telles que l'organisation de la filière, l'entretien et la modernisation des infrastructures ou encore la communication. Ainsi une série d'actions ont été conduites sur les trois aérodromes.

Elles portent notamment sur des travaux de pérennisation des ouvrages existants, comme le lancement de réhabilitation de la Maison de l'Air à Tallard, des travaux d'entretien de bâtiments ou encore les études pour la création d'un nouvel accès sur Aspres-sur-Buëch permettant de sécuriser la zone d'atterrissage pour le vol libre.

### Nouvelle station de carburant à Gap-Tallard

Dans le cadre du plan pluriannuel d'investissement, 2017 a vu, après celle réalisée sur Mont-Dauphin Saint-Crépin, la réalisation de la nouvelle station de carburant sur l'aérodrome de Gap-Tallard pour un montant de 390 000 € HT. Cette opération permet d'accroître la capacité de stockage en passant de 60 000 à 80 000 L de JET A1, 12 000 à 20 000 L d'AVGAS 100 LL et 8 000 à 20 000 L d'AVGAS UL91. Ce nouveau dépôt permet de mieux gérer les stocks et les livraisons tout en répondant aux exigences environnementales.

Avec le soutien du Département, les aérodromes ont été le siège de compétitions ou manifestations aériennes comme à Aspres-sur-Buëch avec la fête de l'Air ou le championnat du monde de planeur ultra léger type Swift ou Archeopteryx. L'aérodrome de Mont-Dauphin Saint-Crépin a également accueilli son traditionnel concours ASK13 (25ème édition) avec une trentaine de planeur et plus d'une centaine de pilotes venus de France et d'Europe.

En collaboration avec l'Agence de développement, les aérodromes et plus largement le Département ont été présents sur les salons du Bourget, Friedrichshafen ou Blois.

Le site [alpes-envol.fr](http://alpes-envol.fr) dédié aux activi-

### Plan d'exposition au bruit à Gap-Tallard

Après plusieurs réunions de concertation avec les usagers, les associations de défense de l'environnement, les riverains, les collectivités et une enquête publique, l'aérodrome de Gap-Tallard dispose d'un Plan d'exposition au bruit. Cet outil d'urbanisme permet de concilier le développement de l'aérodrome et la protection des nouvelles populations grâce notamment au zonage des niveaux de bruit ainsi qu'une information auprès des nouveaux habitants s'installant dans le périmètre de l'aérodrome.

**Investissement**  
521 848 €

**Fonctionnement**  
1 303 012 €

**Recettes**  
1 348 470 €

tés aériennes du département est en progression sur 2017 avec 237 232 visiteurs uniques et 524 742 pages vues. Cet outil de communication, permet une présentation objective et se veut le plus exhaustif de l'ensemble de la filière et de ses acteurs.

L'ensemble de ces actions s'inscrivent dans le plan d'actions initié par le Département en 2016 pour le développement de la filière aéronautique.

Suite à la réorganisation des services, les trois aérodromes départementaux ont été rattachés aux Antennes techniques territorialement compétentes :

- l'aérodrome d'Aspres-sur-Buëch à l'Antenne de Veynes ;
- l'aérodrome de Gap-Tallard à l'Antenne de Gap ;
- l'aérodrome de Mont-Dauphin Saint-Crépin à l'Antenne d'Eyglies.

### Chiffres-clés

**54 181**  
mouvements à l'aérodrome de Gap-Tallard

**5 142**  
mouvements à l'aérodrome d'Aspres-sur-Buëch

**11 643**  
mouvements à l'aérodrome de Mont-Dauphin Saint-Crépin

**1 031 000 litres**  
de carburant vendus



Animation apiculture au Salon international de l'agriculture.

## Développement territorial

# Développement agricole, économique et touristique

### Fonctionnement

2 742 556 €

dont attractivité du territoire :  
2 292 000 €

dont agriculture :  
450 555,87 €

En 2017, après un lancement plutôt réussi et deux années d'existence, l'Agence de Développement des Hautes-Alpes s'affirme comme un acteur majeur. Créé en 2015, ce groupement d'intérêt public a deux spécificités :

- un périmètre d'intervention qui couvre toutes les filières économiques, touristiques et agricoles ce qui, dans un territoire caractérisé par un tissu d'entreprises de très petite taille avec une forte prédominance de la sphère présente (70 % des entreprises, 80 % de l'emploi), est efficient ;
- une gouvernance qui associe entre-

prises et collectivités, puisqu'il a été fondé par quelque 120 membres : Région, Département, Établissements publics de coopération intercommunale, chambres consulaires, fédérations et syndicats professionnels, entreprises.

Les objectifs de l'Agence :

- faire rayonner les Hautes-Alpes en termes de notoriété et d'image ;
- promouvoir les territoires, les entreprises et les savoir-faire ;
- attirer visiteurs, entrepreneurs et capitaux ;
- fédérer, structurer et développer les secteurs d'activités d'excellence (tourisme, agriculture, agro-alimentaire, aéronautique, numérique, énergie, etc.).

Pour les atteindre, sa stratégie s'articule autour de deux axes :

- valoriser les ressources et les spécificités des Hautes-Alpes en créant des synergies entre les filières ;
- structurer le développement économique par le renforcement de la coopé-

ration entre acteurs publics et privés.

### Gouvernance et financement

Le Département délègue à l'Agence l'essentiel de son action en matière d'attractivité. Il en est le principal financeur et met à disposition de la structure des locaux au Lombard (Gap). La collectivité est majoritaire au sein des organes de gouvernance, notamment du Conseil d'orientation stratégique et de surveillance présidé par Patrick Ricou, 1<sup>er</sup> vice-président du Département.

En 2017, les produits de l'Agence s'élèvent à 3,35 M€, contre 3,2 M€ de charges, pour un résultat net de +145 K€. Le bilan s'équilibre à 1,75 M€, avec des capitaux propres de 0,84 M€ et des disponibilités de 1,18 M€ au 31 décembre 2017.

Les subventions du Département (fonctionnement ou opérations spéciales), auxquelles s'ajoutent les frais de personnel (détachés ou mis à dispo-

sition) ont baissé de 470 K€ entre 2015 et 2017. Le montant total de la contribution du Département demeure significatif et s'élève à 2,675 M€ à cette date. Pour compenser cette baisse, l'Agence a diversifié ses sources de financement. Les fonds d'intervention mutualisés ont augmenté de + 138 K€ et les autres financements de + 220 K€. Dans le même temps, les frais de fonctionnement (10 % du budget) ont été considérablement réduits pour garantir un programme d'opérations satisfaisant. Les effectifs sont aujourd'hui de 24 personnes correspondant à 20 ETP (soit -41 % d'effectifs, -10 ETP et -300 K€ de frais de personnel sur la période). En fin d'année, l'Agence a repensé son organisation autour de trois responsables de filières et huit unités métiers pour optimiser la conduite de projets et les actions transversales.

En octobre 2017, l'Agence et la Région Sud Provence - Alpes - Côte d'Azur ont conventionné, la Région confirmant ainsi sa volonté de faire de l'Agence l'un de ses relais de proximité. Sur le volet touristique, l'Agence copilote la marque régionale Alpes en lien avec le Comité Régional du Tourisme pour le compte des trois départements alpins du sud. Sur le volet économique, l'Agence participe au déploiement local du Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation et des Opérations d'intérêt régional. Parallèlement, la Région entre dans la gouvernance du GIP (Chantal Eyméoud en est devenue la vice-présidente), finance la structure et une série d'actions ciblées à hauteur de 114 K€ pour le tourisme, 240 K€ pour l'économie et 400 K€ pour la promotion de la marque Alpes via le CRT.

### **Feuille de route : tourisme, agriculture et économie**

Le Conseil d'orientation stratégique et de surveillance de l'Agence a fixé une feuille de route pour chacune des filières touristiques, agricoles et économiques.

Avec 388 000 lits touristiques, 22,3 millions de nuitées (46 % l'été, 38 % l'hiver et 16 % le printemps et l'automne), 1,2 milliard d'euros de consommation touristique (dont les 2/3 portés par les stations de ski), le tourisme génère 35 % de la richesse locale et 15 000 emplois avec une forte capacité d'entraînement

sur d'autres secteurs d'activités. L'action de l'Agence et de ses partenaires vise à conforter les parts de marché des Hautes-Alpes en toute saison, monter en qualité et en compétence (ce qui nécessite investissement et formation) et internationaliser les clientèles.

L'agriculture des Hautes-Alpes, pour sa part, compte des productions végétales et animales diverses et de qualité (les trois IGP que sont l'Agneau des Alpes du Sud, la Pomme des Alpes de Haute-Durance et les Vins des Hautes-Alpes en attestent). Les 1 860 exploitations agricoles couvrent 39 % de la superficie du département. Les priorités de l'Agence et des acteurs du secteur : valoriser le terroir, repositionner les productions sur des gammes de qualité et biologiques et la distribution sur des circuits de proximité ; dans le même temps, réagir et faire face aux difficultés conjoncturelles de la profession (gelée noire, feu bactérien, intempéries...).

Concernant l'économie enfin, l'Agence concentre ses efforts sur des secteurs d'activités d'excellence et s'efforce, en lien avec ses partenaires, de créer un écosystème favorisant l'innovation et le développement. A l'instar de l'aéronautique ou l'énergie, des activités industrielles peuvent se développer notamment grâce à l'essor du numérique. Nombre d'entrepreneurs choisissent, en effet, les Hautes-Alpes pour y installer services ou production, gagner en qua-

*Présentation de la marque Alpes par le président de Région. © Patrick Domeyne*



*Des fonds ont été débloqués pour rénover les vergers haut-alpins. © Patrick Domeyne*

lité de vie, échapper aux contraintes urbaines. Il s'agit d'encourager ce mouvement : promouvoir les Hautes-Alpes, prospecter, organiser l'accueil des investisseurs, disposer de foncier et d'immobilier d'entreprises compétitifs et de qualité, déployer rapidement les infrastructures de fibre optique et bonifier les accès.

### **Promotion**

50 % des dépenses et 13 personnes affectées à ces missions, avec un budget de



Arrivée d'étape du Tour de France au sommet du col d'Izoard.

© Patrick Domeyne

1,5 million d'euros et plusieurs centaines d'opérations en France et à l'international. Des salons (30 opérations grand public et professionnelles dans 7 pays différents), des campagnes médias nationales, des relations presse (130 communiqués, 55 newsletters, 30 dossiers de presse thématiques, 35 conférences de presse, 30 voyages de presse in situ, 2 000 sujets pour un équivalent publicitaire de 17,6 millions d'euros), des actions digitales (1 million de visiteurs sur [hautes-alpes.net](http://hautes-alpes.net), 2,5 millions de mails adressés, 200 000 contacts qualifiés et une communauté de plus de 160 000 personnes actives sur les réseaux sociaux) ou des outils mutualisés (gestion de l'information, gestion de la relation client, place de marché, revue de presse, plateforme de traduction, etc.). L'opération phare de 2017 a incontestablement été le Tour de France avec le dispositif Phénomén'Alpes : deux départs, deux arrivées dont l'une au sommet du mythique Col Izoard, une cyclo sportive ayant réuni plus de 15 000 participants et une épreuve féminine. Un événement exceptionnel et réussi dont les retombées économiques locales ont été estimées à 18 millions d'euros.

### **Ingénierie**

Ingénierie : 20 % des dépenses et 6 personnes, mission pour laquelle l'Agence a renforcé ses champs d'intervention. Citons pêle-mêle l'accompagnement des territoires (Loi NOTRe concernant les huit EPCI, Petites Cités de Caractères dans le Buëch, offres de services de

l'incubateur et de l'espace co-working GAAAP de la CCI des Hautes-Alpes et de la Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance, aide à la perception de la taxe de séjour auprès des deux tiers des communes du département, observatoire G2A-Flux Vision, etc.), celui des entreprises (classement des meublés, journées partenariales, labels qualités, formations, renouvellement des vergers) ou encore l'instruction des financements pour le compte du Conseil Départemental en matière de tourisme et d'agriculture. L'étude de faisabilité en vue de l'aménagement d'une plateforme agroalimentaire dans les Hautes-Alpes, conduite en 2017, a démontré la capacité de l'Agence à initier de grands projets d'aménagement même si celui-ci marquera un coup d'arrêt en 2018. L'Agence a réussi à mobiliser 50 entrepreneurs (promoteurs, investisseurs, grossistes, demi-grossistes, détaillants et producteurs indépendants) prêts à se réunir, à financer 10M€ pour équiper entièrement deux hectares de la zone d'activités de Gandière afin de structurer la filière.

### **Développement**

Développement : 20 % des dépenses et 5 personnes, mission pour laquelle l'Agence et ses partenaires ont initié une série d'actions concernant l'animation des réseaux et l'innovation (Réseaux de développement économique et des territoires, intégration de grands réseaux d'affaires régionaux et nationaux), le foncier et l'immobilier d'entreprise (observatoire, structuration et spécialisation

des zones d'activités et des incubateurs), prospection et implantation d'entreprises (promotion des savoir-faire, des entreprises et du territoire, concours de Business France...), financement et accompagnement des entreprises (guichet unique de la Région, sollicitation des banques régionales, financement des Plateformes Initiatives...). Suite à une sollicitation du Préfet de Région, Marc Ventre, industriel et membre du directoire et l'Agence animent une mission « Attractivité Hautes-Alpes », présidée par la Préfète et le Président de la CCI qui associe l'ensemble des acteurs du développement économique.

### **Conjoncture économique des Hautes-Alpes**

En 2017, les éléments de conjoncture économique des Hautes-Alpes confirment une reprise durable de l'activité.

Le chiffre d'affaires des entreprises s'établit en effet à 3 721 M€ (+29 M€ par rapport à 2016, source DDFIP). Tous les secteurs d'activité profitent de cette embellie, à l'exception de la section transport et entreposage. Sur 12 mois glissants, ce chiffre d'affaires progresse de +4 % pour le commerce, +3,5 % pour la construction et +6,7 % pour l'hébergement et la restauration. L'évolution des ventes immobilières de +15,9 %, les chiffres du chômage (9,1 % soit deux points de moins que la moyenne régionale) ou de la démographie (142 312 habitants et un solde de migratoire positif) confirment cette tendance positive.



Culture

## Culture

Musée muséum  
départemental

Labellisé musée de France, le Musée muséum fédère compétences et énergies, recherches scientifiques, co-commissariats d'expositions et créations actuelles. Des conventions avec l'Atelier Canopé et l'INRAP renforcent les actions et diversifient les compétences. Des mutualisations interservices permettent de nouvelles approches de travail en vue de l'optimisation des moyens et de l'aménagement culturel des Hautes-Alpes. Au-delà d'être un lieu de visite, le Musée muséum porte une programmation fusionnant plaisir et pédagogie, patrimoine et citoyenneté. De façon sensible et avec originalité, parcours et médiations se renouvellent chaque année au rythme de propositions culturelles. Acteur de proximité, porteur d'une politique volontaire et ambitieuse, il permet l'accès au plus grand nombre, quels que soient le lieu d'habitation ou l'origine sociale. L'ensemble des activités est pensé dans des formats multiples avec des contenus variés. L'ici et l'ailleurs, la tradition et le contemporain, le passé et l'avenir, le soi et l'universel font écho à la mixité des collections permanentes d'arts, ethnographie, histoire naturelle, archéologie, numismatique... Les activités de médiations, avec des accueils tous publics et des activités ciblées, dans et hors les murs, font écho aux apprentissages proposés dans le cadre des instructions de l'éducation artistique et culturelle. Pour nourrir leurs projets, les enseignants bénéficient de temps et d'outils dédiés conçus avec un professeur relais. Parcours, ateliers, formations et animations thématiques, spécifiques ou de découvertes, peuvent répondre aux demandes des personnes en situation de handicap. Des efforts se font vers les personnes éloignées de la culture en raison de barrières physiques, économiques, psychologiques, voire socioculturelles ou géographiques. La gratuité exprime la vocation d'ouverture et de solidarité du Département.



## Fonctionnement

191 700 €

## Accessibilité et mixité

Collaborer avec les acteurs du social et des arts vivants (Maison départementale des personnes handicapées et Cedra) ouvre des temps d'ateliers, de concertations et d'appropriations. Des médiations, objets à toucher et parcours sont élaborés avec les publics malvoyants. Ils sont sensibilisés à l'art contemporain - avec des œuvres choisies du FRAC PACA - et à l'histoire locale, en particulier avec l'année Lesdiguières. Des animations mensuelles mêlent publics en situation de handicap et tous visiteurs.

Travail scientifique pour étudier,  
montrer, faire connaître, transmettre

Les récolements décennaux font progresser la conservation préventive, l'organisation des réserves et le suivi des mouvements d'œuvres. Les saisies intègrent l'inventaire normalisé avec 9010 numérisations nouvelles, 1347 mises en ligne, 15619 notices. 2085 prêts ont fait rayonner les collections, généré études scientifiques et publications.

2 projets collectifs de recherches sur l'âge du Fer et les Voconces ont fédéré des réseaux de chercheurs et de musées.

2 opérations inédites hors les murs à visées touristiques et culturelles : SUPER VUES- PAYSAGES a touché 1400 personnes en 2 jours à Vaison-la-Romaine et 400 personnes ont visité la dernière exposition conçue du vivant de Michel Butor au Musée muséum et présentée à Bruxelles.

1 étoile obtenue au Guide Michelin.

## Chiffres-clés

**25 271**visiteurs dans et hors les murs,  
dont 75 % de Haut-Alpins**4 761**scolaires ont bénéficié d'un  
accompagnement spécifique sur  
200 séances**7**formations-métiers qualifiantes  
organisées pour les acteurs du  
patrimoine du territoire

## Culture

# Centre départemental de ressources des arts

Pour répondre aux demandes croissantes des acteurs du territoire, le Cedra met l'accent sur l'accompagnement des particuliers, associations ou collectivités. Ces accompagnements trouvent une résonnance particulièrement forte dans un contexte de fragilité de nombreux acteurs culturels locaux.

Les formations proposées par le Cedra, dont certaines portées conjointement avec le Musée muséum départemental, connaissent un succès grandissant. La

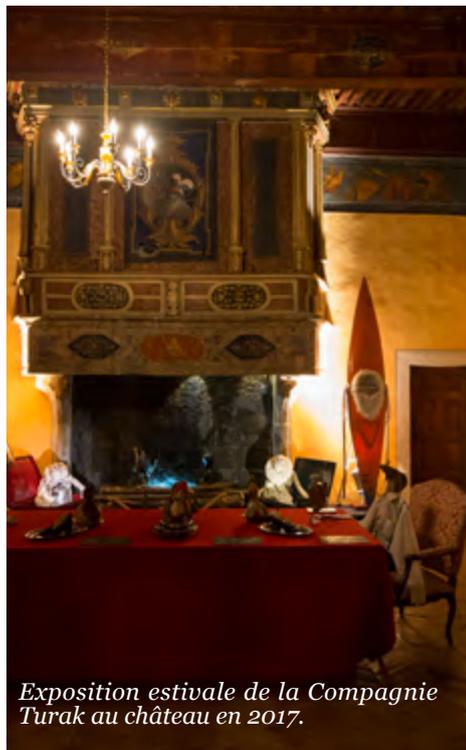
palette des participants s'élargie (enseignants en pratiques artistiques, de l'Éducation nationale, artistes, administratifs, grands amateurs, professionnels issus du milieu médico-social, personnes en situations de handicap...).

Portée par une directive du Ministère de la culture, l'Éducation artistique et culturelle est en plein développement. Une première rencontre de sensibilisation impulsée par le Cedra a rassemblé de nombreux partenaires culturels. Elle a débouché sur plusieurs réunions portées par des partenaires comme l'État. Certaines actions sont depuis plusieurs années organisées en direct par le Cedra : « Made in 05 » ou encore l'opération dans les collèges : « 50 ans d'histoire de la musique en 50 minutes. »

Au château de Montmaur, la boutique a été dynamisée et largement enrichie pour répondre à la demande des visiteurs tout en générant de nouvelles recettes. L'activité au sein du domaine départemental est toujours aussi large, allant de l'entretien du site à des propositions artistiques de grande qualité.

Les démarches en direction des publics fragilisés sont confortées par le biais des formations. Les participants, encadrants en pratiques artistiques, sont désormais en capacité d'accueillir un public en situation de handicap.

Enfin, l'instruction des dossiers de demandes de subvention et la coordination



Exposition estivale de la Compagnie Turak au château en 2017.

## Aide aux associations

Le temps et le circuit de suivi des dossiers, de la réception au paiement, engendraient parfois des retards dans leur traitement.

Suite à des changements de procédures en 2016, la situation s'est normalisée en 2017.

Dans le cadre d'une enveloppe budgétaire contrainte, des choix difficiles s'imposent. Les dossiers sont cependant instruits avec bienveillance, évalués et soutenus en fonction de leur rayonnement, leur ancrage, leur spécificité et la présence de professionnels.

## Bal de musique trad à Embrun

Dans le cadre du Schéma départemental des enseignements artistiques (SDEA), un bal de musique traditionnelle s'est déroulé à Embrun pour la seconde année.

Le public venu de l'ensemble du département et des départements limitrophes a dansé sur des musiques interprétées par les classes des écoles de musique, danse, théâtre partenaires du SDEA. Cette manifestation reflète le dynamisme issu de la concertation du schéma.

## Fonctionnement

# 1 024 353 €

comprenant les actions du Cedra, les aides aux communes, les aides aux associations incluant les subventions aux partenaires du Schéma départemental des enseignements artistiques (SDEA)

du SDEA restent des actions phares du service.

Pour conclure, la création de deux nouvelles missions donne une nouvelle orientation au Cedra qui devient un service d'actions culturelles.

## Chiffres-clés

### 2960

élèves inscrits dans les écoles d'enseignement artistique partenaires du SDEA

### 173

participants aux journées de formation

### 119

structures et artistes professionnels en arts visuels répertoriés à l'issue d'un état des lieux

### 6153

entrées (ateliers, spectateurs et visiteurs) au château de Montmaur

## Missions patrimoine et arts visuels

L'année 2017 a été marquée par la création de deux missions en patrimoine et en arts visuels.

La mission patrimoine, mutualisée avec le Musée muséum départemental a permis de structurer et renforcer des partenariats avec des structures institutionnelles et associatives. Un des temps forts fut l'année Lesdiguières.

La mission arts visuels a quant à elle débuté par une enquête ayant pour objectif d'identifier les freins et les attendus des acteurs de ce secteur. La mise en réseau locale et régionale se structure progressivement.

Culture

# Archives départementales



Créées à la Révolution française, les Archives départementales ont poursuivi leurs missions de collecte, classement, conservation et communication du patrimoine écrit haut-alpin.

L'année 2017 a été marquée par l'acquisition et l'intégration d'un système d'archivage électronique (SAE) qui entrera en production au second semestre 2018. Ce SAE, qui couvre les besoins de sécurisation et de conservation des données numériques du Département, sera mutualisé avec les collectivités du ressort départemental.

Compte tenu de la saturation des magasins de conservation (taux d'occupation supérieur à 96 %), la collecte des archives a été fortement ralentie, avec un accroissement net quatre fois inférieur aux entrées annuelles habituelles. Pour faire face à cette situation, le Département a décidé le lancement d'études pour la réhabilitation-extension du bâtiment.

L'offre de numérisation à la demande, développée depuis 2015, continue de remporter un grand succès et répond pleinement aux attentes des usagers. Ce dispositif novateur a été évoqué lors d'un séminaire des Archives de France

et d'une journée d'études de l'Association des archivistes français.

Les Archives départementales ont accueilli 2 125 séances de travail en salle de lecture (373 lecteurs inscrits) et 2 250 élèves dans le cadre des actions du service éducatif. Cet accueil physique se complète par une forte fréquentation du site internet : près de 48 500 visiteurs uniques pour près de 6,5 millions d'images vues.

Les actions de communication et de valorisation se sont également traduites par une ouverture exceptionnelle pour les journées européennes du patrimoine et la participation du service à l'année Lesdiguières aux côtés du Musée Muséum départemental.

Enfin, l'exposition estivale « Images de sports. Émergence et essor du sport dans les Hautes-Alpes », conçue à partir des fonds iconographiques et présentée à Mont-Dauphin et Briançon, a rencontré un vif succès grâce à ses quelques 12 000 visiteurs.

Fonctionnement

94 000 €

## Chiffres-clés

**13,2 km**  
linéaires d'archives conservées

**70,6 m**  
linéaires d'archives collectées  
en 2017

**6 493 360**  
pages vues sur le site internet

**2 016 329**  
images accessibles en ligne

## Mise en ligne de l'état civil

Pour faciliter les recherches généalogiques des haut-alpins, les Archives départementales ont procédé à la mise en ligne d'un important complément de l'état civil numérisé de toutes les communes du Département (fin 19<sup>e</sup> siècle à 1916). Le délai de 100 ans correspondant aux prescriptions de la CNIL en matière de diffusion sur internet pour ce type de données.

Les registres ayant été numérisés jusqu'aux années 1930, de nouveaux lots d'images seront mis en ligne chaque année.

## Système d'archivage électronique

Le projet de système d'archivage électronique du Département est en phase d'intégration depuis septembre 2017. Il permettra d'assurer la sécurisation et la conservation des archives probantes nativement numériques et sera mutualisé avec les collectivités locales.

Dans cette phase, il associe cinq partenaires pilotes : la préfecture des Hautes-Alpes et les communes de Briançon, Garde-Colombe, Saint-Léger-les-Mélèzes et Veynes.

## Culture

Bibliothèque  
départementale

<b>Fonctionnement</b> <b>250 483 €</b>
---

Depuis 1979, par l'intermédiaire de sa Bibliothèque, le Département œuvre au développement des bibliothèques et de la lecture publique et apporte ainsi son appui, de manière diversifiée, à des collectivités qui ne bénéficieraient sans cet apport d'aucun service de la lecture, ou d'un service de moindre qualité. Dans les Hautes-Alpes, cet appui concerne toutes les collectivités de moins de 20 000 habitants. Le rôle de la Bibliothèque est d'autant plus capital que la bibliothèque demeure l'équipement culturel de base, souvent le seul en territoire rural.

Les missions des Bibliothèques départementales ont largement évolué depuis leur création, passant d'une simple desserte documentaire à l'aide du bibliobus à un véritable éventail de services pour le développement de la lecture publique.

**Des collections sur tous supports**

À ce titre, celle des Hautes-Alpes constitue des collections de documents sur tous supports (livres, DVD, livres lus) et sur tous les sujets, destinées à être prêtées aux bibliothèques du département ; elle organise également leur mise à disposition sur l'ensemble du territoire par les bibliobus, vidéobus et navettes. Pour les bibliobus, la desserte s'effectue deux fois par an pour chaque bibliothèque. Le vidéobus dessert 22 têtes de réseau vidéo une fois tous les 3 mois. Enfin, la navette achemine tous les deux mois les demandes spécifiques du public.

**Un programme de formations**

La Bibliothèque propose également un programme de formations et un accompagnement quotidien aux près de 400 bibliothécaires du territoire. En 2017, en partenariat avec la DRAC PACA, elle a également enclenché la mise en réseau des bibliothèques de l'embrunais grâce à la signature d'un Contrat Territoire Lecture avec la Communauté de communes de Serre-Ponçon.

La Bibliothèque départementale a

**Nouvelle médiathèque à Barret-sur-Méouge**

Grâce à l'appui essentiel de la Bibliothèque départementale pour faire émerger des bibliothèques performantes, un nouvel équipement a été ouvert en 2017 à Barret-sur-Méouge. Il forme, avec celui d'Éourres, un mini réseau animé par un salarié professionnel. Ces deux bibliothèques constituent les seuls équipements culturels de proximité de la Vallée de la Méouge et rencontrent un très grand succès : 157 lecteurs inscrits soit environ 41 % de la population desservie et l'âge des lecteurs va de 3 à 80 ans.



Une nouvelle médiathèque à vu le jour à Barret-sur-Méouge.

**Premières Pages dans les Hautes-Alpes**

Le 23 novembre 2017, en partenariat avec la PMI, la Bibliothèque a proposé une journée d'information animée par Patrick Ben Soussan, pédopsychiatre, sur le thème « Le livre dans le développement du tout-petit ». Cette conférence a accueilli une centaine de professionnels de la petite enfance et des bibliothèques. Toujours dans le cadre de Premières Pages, la Bibliothèque a également proposé des formations à la lecture en direction des tout-petits pour les assistantes maternelles : à Gap et à Savines-le-Lac.

également continué son travail de mutualisation des ressources pour son réseau. En 2017, 6 bibliothèques ont été intégrées à son réseau informatique (Garde-Colombe, La Bâtie-Neuve...) pour un total de 33 bibliothèques informatisées. Par ailleurs, la Bibliothèque a réalisé une étude sur le patrimoine écrit dans les Hautes-Alpes, à laquelle ont été associées plusieurs bibliothèques du territoire, qui a révélé la valeur patrimoniale des fonds anciens possédés par ces bibliothèques (à Embrun par exemple).

**Chiffres-clés**

<b>94</b>
<b>bibliothèques</b>
<b>18 691</b>
<b>inscrits actifs</b>
<b>395 242</b>
<b>prêts dans les bibliothèques</b>
<b>223 986</b>
<b>documents tous supports à la Bibliothèque départementale</b>

Jeunesse



## Jeunesse Education

### **Les dotations des collèges (compétences obligatoires)**

Le Département alloue une dotation annuelle de fonctionnement pour les 15 collèges. Cette dotation permet aux établissements d'assurer le fonctionnement de l'établissement hors actions pédagogiques. Elle est utilisée pour environ 45 % à la consommation des fluides (eau, électricité, chauffage...). Au total, un élève coûte au Département (dotation, personnel et subvention spécifique) hors investissement et travaux environ 960 € par an.

### **Les subventions spécifiques des collèges (politique volontariste)**

Elles correspondent aux aides allouées aux collèges pour la réalisation de projets pédagogiques pendant le temps scolaire. Budget annuel : 195 317,32 €.

### **Les subventions autres**

Des subventions sont allouées aux écoles primaires pour la réalisation de voyage scolaire et l'aide à la pratique sportive ainsi qu'à des associations œuvrant dans le domaine de l'éducation en dehors du temps scolaire. Budget départemental : 10 026,50 €.

Le Département a développé une politique en matière éducative selon 4 axes :

- la qualité de la restauration collective des collèges ;
- le développement du numérique ;
- la gestion patrimoniale des collèges dont il a la charge ;
- l'intégration puis le renforcement des compétences et le cadrage des missions des agents personnels

### **Investissement**

70 000 €

d'équipement matériel et mobilier dans les collèges

### **Fonctionnement**

2 890 000 €



Bar à salades au collège de l'Argentière-la-Bessée. Photo © Jean-Luc Armand.

des établissements d'enseignement (PEE).

Pour le développement numérique, le Département accompagne 2 expérimentations (dotation en tablettes) qui sont évaluées régulièrement dans les 2 collèges précurseurs (collège Fontreynne à Gap et collège de Saint-Bonnet-en-Champsaur) et a lancé un premier appel à projets pour l'équipement en classes mobiles dans les autres établissements.

À terme, les 14 collèges publics devraient bénéficier de ces équipements

grâce à une évaluation annuelle des projets prévus d'être développés en 2016, 2017 et 2018 dans sept établissements à titre expérimental.

Enfin, la politique volontariste portant sur les projets pédagogiques des collèges et des écoles a été restructurée en 2013/2014 et nécessitera une révision du fait de la baisse des moyens de la collectivité et de la réforme des collèges prévue en 2016/2017. Une concertation sera organisée en 2018 pour une mise en application en 2019.

## Appel à projet « Collèges numériques »

Le Département a lancé un appel à projet numériques en partenariat avec l'Éducation nationale. 5 collèges ont proposé des projets et ont été retenus. Parmi eux, 2 établissements sont labellisés « Collèges Lab ». Le Département a bénéficié de l'aide de l'État pour l'achat des équipements numériques. Les 3 autres établissements ont bénéficié d'un équipement en classes mobiles et matériel numérique pris en charge par le Département. Parallèlement à cet AAP, le Département a poursuivi la dotation en tablettes des élèves des 2 collèges connectés (dernière vague) : Fontfreyne à Gap et Saint-Bonnet-en-Champsaur.



*Livraison du matériel au collège de Tallard, lauréat de l'appel à projets numériques.*

## Transport scolaire des élèves porteurs de handicap

La compétence transport a été transférée à la Région. Cependant, le Département a conservé l'obligation de prise en charge des transports scolaires des élèves porteurs de handicap. 80 élèves de la maternelle au lycée et étudiants ont bénéficié de cette prise en charge (transport par taxi ou remboursement des frais de transport au tuteur légal) pour l'année scolaire 2017/2018.



## Chiffres-clés

**125 agents**  
agents personnels des établissements d'enseignement mis à disposition par le Département dans les collèges pour assurer les missions d'accueil, de restauration, d'entretien et de nettoyage

**6 625 élèves collégiens**  
dont 5385 sont demi-pensionnaires

**444 550 repas servis**

**56 %**  
de l'approvisionnement des collèges en denrées alimentaires se fait avec des produits frais dont 22% de produits locaux du département

## Aide aux associations

Dans le prolongement de l'action éducative, le Département alloue une subvention :

- à l'Association 432A qui lutte contre le décrochage scolaire et qui permet de faire un lien entre les familles et les collèges du nord du département ;
- au réseau CANOPÉ pour la participation à la recherche et la fourniture de documentation pédagogique des établissements scolaires.

## Formation des chefs et seconds de cuisine dans le cadre de la charte de qualité de la restauration

2 formations ont été organisées et encadrées par le référent de la restauration. Objectif : créer une dynamique entre les équipes des différents collèges, découvrir des nouveaux produits ou nouveaux matériels et échanges sur des techniques culinaires et des recettes à partir de produits de saison.



Le soutien aux centres sociaux (ici Aspres-sur-Buëch) fait partie de la politique jeunesse du Département.

Au-delà de ses compétences obligatoires que sont l'aide à la petite enfance ou le fonctionnement des collèges, le Département a mis en place une politique volontariste de la jeunesse, dont la mise en œuvre passe par l'accompagnement et l'appui financier aux associations culturelles, sportives ou artistiques. Dans ce cadre, il a souhaité également soutenir l'action des associations de chantiers de jeunes bénévoles afin de permettre aux jeunes, par la ré-

### Accompagnement des centres sociaux

Dans le cadre de son action en faveur du développement social, culturel, sportif et éducatif, le Département des Hautes-Alpes accompagne les centres sociaux. Qu'ils soient associatifs, municipaux ou intercommunaux, leurs missions de développement local et d'animation sociale, d'implication des habitants dans leur cadre de vie, de lutte contre les exclusions ou de soutien à la fonction parentale sont essentielles. Ce partenariat se retrouve sur le terrain entre les professionnels des centres sociaux et ceux du Département.

alisation collective, de promouvoir l'apprentissage, l'éducation, de participer, de faciliter les échanges et développer leur autonomie et leur intégration sociale.

C'est également l'objectif du dispositif « carte YES! », en place depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010. Il s'adresse aux jeunes âgés de 13 à 21 ans dont la résidence principale se situe dans les Hautes-Alpes. Il se présente sous la forme d'une carte

### Chantiers de jeunes bénévoles au Château de Lesdiguières

Le Département soutient l'organisation de chantiers de jeunes bénévoles, lieu d'échanges privilégiés entre les jeunes, adolescents ou adultes, de nationalités et d'origines sociale et culturelle différentes. Parmi les 17 chantiers haut-alpins soutenus, celui de la réhabilitation du Château de Lesdiguières par l'association des Villages de Jeunes a pris une importance toute particulière en cette « année Lesdiguières » et plus particulièrement avec la journée du connétable qui s'est déroulée sur le site le 27 juillet 2017.

nominative pour chaque jeune remplissant les conditions précitées et d'un carnet de chèques correspondant à des bons de réduction d'une valeur faciale de 185 €. Sur simple présentation de la carte, le jeune peut bénéficier d'avantages chez des partenaires volontaires ainsi que des partenaires correspondant à la thématique du chèque. En 2017, 230 commerçants, associations, clubs sportifs, stations de ski, cinémas, librairies, auto-écoles, structures BAFA... sont partenaires du dispositif. 2995 cartes ont été vendues contre 2838 en 2016.

L'action du Département en direction de la jeunesse est par ailleurs très transversale et se retrouve aussi bien dans l'aide sociale que dans les autres actions qui relèvent des politiques volontaristes comme la culture, les sports, l'éducation ou l'environnement.

### Chiffres-clés

**35 associations** ont bénéficié de 349 456 € de subventions, dont 271 256 € pour les centres sociaux et les maisons des jeunes et de la culture

# Sports





En 2017, le Département a renforcé son soutien au Comité départemental de randonnée pédestre.

## Sports

# Sports et sports de nature

### Investissement

167 448 €

### Fonctionnement

1 084 500 €

#### **L'appui au sport de haut niveau**

Le Département a consacré 459 500 € au développement de la pratique du sport de haut niveau en 2017. En effet, il soutient 22 clubs amateurs évoluant à un niveau régional ou national, 2 clubs de hockey professionnels, des comités départementaux (ski, parachutisme), ainsi que le Comité départemental olympique et sportif 05.

Individuellement, le Département soutient également 61 athlètes haut alpins figurant sur les listes ministérielles de haut niveau. Ces aides personnelles ap-

portées aux catégories Espoir et Jeune sont indispensables pour nos jeunes athlètes, le plus souvent mineurs, qui doivent faire face à des frais importants de déplacement et d'achat de matériel pour pouvoir participer aux compétitions nationales et internationales.

#### **L'accès aux pratiques sportives**

113 400 € d'aides ont été attribuées à 116 clubs locaux pour favoriser l'accès au sport à tous les haut-alpins. Ces clubs sont le cœur du sport local au sein du maillage sportif territorial. La majorité des petits clubs locaux est représentée dans cette campagne.

#### **Les comités sportifs départementaux**

37 comités départementaux ont bénéficié de 166 600 € d'aides attribuées. Toutes les disciplines sont représentées.

Ces subventions sont nécessaires pour maintenir un niveau de formation élevé et pour garantir la mise en place des calendriers de rencontres sportives.

De plus, le Département soutient le sport scolaire, au travers des aides apportées à l'UNSS (collèges et lycées) et à l'USEP (écoles primaires). Ainsi sont garanties des activités de qualité auprès de tous les élèves scolarisés du département, du CP à la Terminale.

#### **Les sports de nature**

Les sports de nature regroupent tous les sports qui se pratiquent en milieu naturel sans recours à une aide motorisée. Les Hautes-Alpes offrent pour cela un cadre exceptionnel. Les activités les plus emblématiques, qui font la renommée des Hautes-Alpes sont les sports d'eau-vive, la randonnée (pédestre, VTT, équestre), l'alpinisme, le vol libre, et les

activités nordiques en hiver. Le territoire possède des spots de réputation internationale : Ailefroide, le Tour du Queyras, les falaises de Céüse et Orpierre, le Guil, la Montagne de Chabre... pour n'en citer que quelques-uns.

Approuvé en 2013, le Plan départemental des espaces sites et itinéraires des sports de nature (PDESI) des Hautes-Alpes est en grande partie mis en œuvre. Dans ce cadre, la Commission départementale des espaces, sites et itinéraires (CDESI), commission composée du Département, des usagers, des professionnels des sports de nature, des associations et des administrations permet, par une large concertation, le développement de ces pratiques.

Le cadre naturel exceptionnel qu'offre le département est certes important mais, face à la concurrence d'autres territoires, la qualité des sites de pratique doit être améliorée et garantie. C'est pourquoi, le Département, qui a pleine compétence pour le développement maîtrisé des sports de nature, apporte un soutien fort aux collectivités et aux associations qui s'engagent avec lui pour améliorer la qualité des sites et itinéraires, les sécuriser et les pérenniser.

En particulier, en 2017, le Département a renforcé son soutien au Comité départemental de randonnée pédestre. Ce dernier s'est en effet lancé dans la collecte et la numérisation des données sentiers de Grande randonnée (GR) et

Grande randonnée de pays (GRP). Ce travail rigoureux sera très utile également pour la base de données sentiers du Département qui alimente le site internet [alpesrando.net](http://alpesrando.net).

Afin de mieux connaître la fréquentation des itinéraires, le Département a acquis et posé ses premiers éco-compteurs, dont 2 au Col Agnel et un sur le tracé de la Grande Traversée des Alpes, à l'image de ce qui est déjà fait dans le Parc des Écrins. La connaissance de la fréquentation des sites naturels permettra, d'une part d'identifier les actions à conduire et d'autre part, d'estimer et de mesurer les retombées économiques liées à la pratique des sports de nature dans les Hautes-Alpes.

## Édition d'un guide d'aménagement de parcours de trail

Devant l'importance grandissante des pratiques de trail sur le territoire, le Département des Hautes-Alpes s'est associé à l'Isère, la Savoie, la Haute-Savoie, la Drôme, à la Fédération Française d'Athlétisme et aux professionnels de la discipline pour élaborer le « Guide d'aménagement de parcours permanents de Trail » avec le concours de l'Afnor. Il a ainsi contribué financièrement et techniquement à cet ouvrage. L'objectif était d'apporter aux collectivités un outil pour mettre en place un espace trail :

le cadre réglementaire, les recommandations pour la conception des parcours, la concertation, la pérennisation (foncier), les aménagements, des préconisations pour le balisage et une signalétique harmonisée, l'entretien, la promotion, tout cela dans le cadre du développement territorial. Le Département a organisé une réunion de concertation avec les acteurs haut-alpins du trail qui a permis de dégager les grandes lignes d'un développement maîtrisé de cette activité.

### Chiffres-clés

**40**  
comités départementaux aidés

**61**  
athlètes de haut niveau et 130 clubs sportifs soutenus

**39**  
itinéraires de randonnée et 2 sites d'escalade sont inscrits au PDESI

**189 942**  
randonneurs comptabilisés sur les 11 principaux sentiers du cœur du Parc national des Écrins durant l'été 2017



*Les Rapaces de Gap et les Diables Rouges de Briançon : les deux clubs de hockey sont soutenus par le Département.*

Sports

# Grands événements



## Fonctionnement

353 000 €

L'année 2017 a été une grande année sportive pour le département des Hautes-Alpes, au cours de laquelle le territoire a très largement été mis en valeur. En effet, avec des événements d'envergure comme le Tour de France, le Rallye Monte-Carlo, ou encore l'Embrunman triathlon, le Département s'est fortement mobilisé pour accueillir ces manifestations.

Il a d'ailleurs consacré, dans le cadre de sa politique événementielle, 261 600 €

## Aide aux associations

De la 34<sup>e</sup> édition du mytique triathlon d'Embrun à l'organisation des Championnats de France de VTT à Montgenèvre, le Département apporte un soutien important aux associations qui organisent des événements sportifs internationaux, nationaux, ainsi que de nombreuses manifestations au rayonnement plus local mais tout aussi important en termes d'animation du territoire. En 2017, le Département des Hautes-Alpes a ainsi soutenu 60 compétitions sportives (hors Tour de France et Rallye de Monte Carlo) pour un montant total de 261 600 €.

pour 60 manifestations sportives ainsi que 353 000 € pour les 2 événements majeurs de 2017. Véritables leviers au développement touristique, ces événements sportifs ont des répercussions économiques sur l'ensemble des bassins touristiques des Hautes-Alpes. La couverture médiatique des grands événements sportifs internationaux contribue à la notoriété et au rayonnement des Hautes Alpes. Les événements sportifs récurrents favorisent eux la « fidélisation » des sportifs.

## Arrivée du Tour de France au sommet de l'Izoard

Le Tour de France a fait étape dans le département du 19 au 21 juillet, avec 2 arrivées et 2 départs d'étape. Une mention spéciale pour l'étape du 20 juillet au départ de Briançon avec une arrivée au col mythique de l'Izoard. Cette prouesse logistique n'a été rendue possible que grâce à l'engagement des équipes du Département auprès des organisateurs. Le 16 juillet, « l'étape du Tour » a réuni 15 000 coureurs amateurs ce qui a encore accentué l'impact économique de l'épreuve pour les professionnels du tourisme.

## Chiffres-clés

**102 000 €**

pour 4 événements internationaux

**105 500 €**

pour 23 événements d'envergure nationale

**54 100 €**

pour 33 événements départementaux

## Participation à l'organisation du 85<sup>e</sup> Rallye Monte Carlo

Pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive, le rallye Monte Carlo s'est installé dans les Hautes-Alpes du 16 au 21 janvier 2017. Cette épreuve internationale très médiatique attire chaque année des dizaines de milliers de spectateurs. Les retombées économiques directes et indirectes de cet événement sont considérables et représentent une formidable opportunité pour le territoire haut-alpin. Le Département était ainsi aux côtés de la ville de Gap pour l'organisation de cet événement.



# Ressources

## Ressources

## Ressources humaines

Le secteur de l'emploi dans la fonction publique est au cœur de multiples enjeux, qu'il s'agisse des mutations engagées aujourd'hui dans le cadre de la réforme territoriale, de l'évolution des pratiques des technologies ou encore la mise en œuvre de nouvelles normes de travail, mais aussi des changements dans l'attente des usagers vers toujours plus d'exigence et d'immédiateté dans les contacts et les résultats attendus. La nécessité d'adaptabilité s'impose aux métiers de la fonction publique et à ses agents. Plus que jamais la gestion des ressources humaines s'impose comme la pierre angulaire de la mutation des services du Département, qui doit parvenir à concilier réduction des marges de manœuvre, développement de la qualité du service rendu à l'utilisateur et préservation des conditions de travail.

**Carrières: déploiement du PPCR**

Durant l'année 2017, le « parcours professionnel, carrières et rémunérations » (PPCR) est entré dans sa phase la plus dense, avec la publication de 37 décrets

**Chiffres-clés****Effectif:**

**912 agents permanents**  
dont 104 contractuels et 36 assistants familiaux + 40 saisonniers d'hiver + 153 déneigeurs volontaires

**6,93 %**  
taux d'emploi direct de travailleurs handicapés (taux d'emploi légal: 7,41 %)

**638 345 €**  
dépenses d'action sociale

**440 500 €**  
Dépenses de formation (dont 223 261 de cotisation CNFPT), soit 3,08 jours de formation par agent et par an

toutes catégories confondues (A, B, C) entraînant le reclassement statutaire de 864 agents.

**Développement des formations « capsules »**

Un format de formation dispensée par les agents du Département pour les agents du Département: animées en interne par les cadres des pôles, 33 sessions ont ainsi été organisées (soit 160 journées de formation au cours desquelles 174 agents ont été accueillis). Ces temps de formation courts permettent une actualisation des connaissances de base dans les domaines de compétences transversales tout en étant adaptées à notre contexte de travail et la spécificité des métiers.

**Hygiène et Sécurité: Révision de fond du DUERP**

Selon la même méthode que celle initiée lors de son adoption en 2014, toutes

**Fonctionnement**

42 932 033 €

dont masse salariale:

41 089 494 €, soit 95,7 %

les unités de travail du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) ont été réactualisées grâce à la mobilisation de l'ensemble du réseau des assistants de prévention (41), avec élaboration d'un plan d'action pour l'année 2018 incluant des axes de travail pluri-annuels.

**Santé au travail: mise en place des entretiens infirmiers:**

Consécutivement à la réunion du CHSCT le 25 avril 2017, mise en place des entretiens infirmiers à la fin du 1er semestre 2017 dans le cadre de la surveillance médicale des agents. Le médecin de prévention conserve les visites d'embauche, les visites de reprise, les visites à

**Adoption du règlement intérieur formation**

Comité technique du 17 mai 2017. Véritable carnet de bord, il présente de manière exhaustive les conditions d'exercice du droit à la formation (détail des différents types de formation, modalités de départ, détail des formations organisées par la Collectivité ...)

**Risque routier**

3e employeur sur les 5000 emplois publics du département, la collectivité a répondu favorablement à la sollicitation de la Préfecture pour s'engager dans une démarche accrue de prévention routière dans les 7 axes définis au niveau national pour une route plus sûre. Une charte a donc été signée pour renforcer le niveau de sensibilisation et de communication à la prévention et à la sécurité routière en direction des agents.

**Toujours plus de dématérialisation**

► Entretien annuel d'évaluation

Avec le concours de la direction du Numérique, des usages et des moyens, le support papier est passé en version totalement dématérialisée, permettant ainsi le respect des délais réglementaires et une exploitation en continu des fiches d'entretien.

Centralisation de la gestion des frais de déplacement. En préfiguration de la saisie en ligne, l'instruction, le contrôle et le mandatement des états de frais, ont été recentralisés pour l'ensemble des pôles au sein de la DRH et ont représenté 1806 mandats pour un total de 240 791 €.

► Mobilité interne

La publication en flux continu sur l'intranet des vacances de postes, permet ainsi d'augmenter les options de mobilité proposées tout au long de l'année.

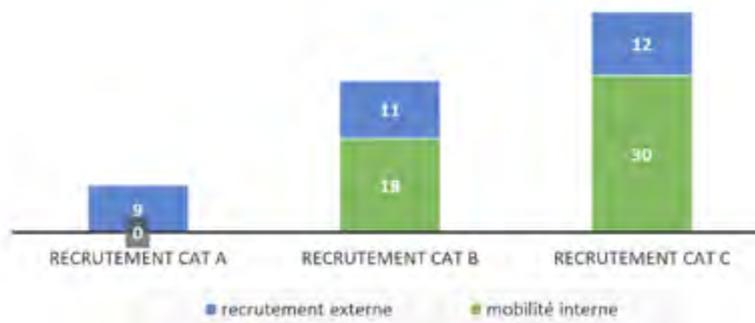
la demande de la collectivité, les visites à la demande de l'agent, les visites liées au maintien dans l'emploi.

Au titre de l'année 2017 : 229 visites réalisées par le médecin de santé au travail, 162 entretiens infirmiers, 17 aménagements de postes, 4 études de postes et 2 visites de site. Zoom sur le maintien de l'emploi : 17 aménagements de poste, 8 accompagnements à la mobilité interne, 4 retours à l'emploi après une période longue d'absence pour raisons de santé, 16 restrictions de poste.

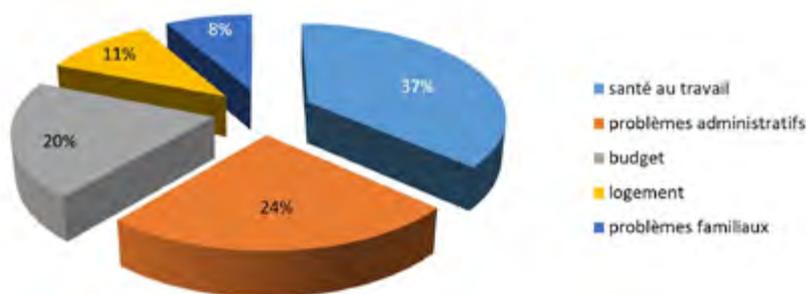
### Dialogue social

3 réunions du CHSCT, 4 réunions de l'équipe technique, 16 réunions du réseau des assistants de prévention, 6 réunions du Comité techniques, 4 réunions des Commissions administratives paritaires, complétées par 6 réunions de dialogue social pilotées par la Direction générale des services avec les représentants du personnel.

- Nombre de recrutements externes et de mobilités internes par catégorie



- Synthèse des domaines d'intervention de l'assistante sociale du personnel



## Ressources Juridique

La direction des Affaires juridiques coordonne et pilote les projets et dossiers transversaux impliquant plusieurs directions des différents pôles et apporte ainsi une expertise juridique et méthodologique. L'activité principale et le domaine d'intervention demeurent le conseil juridique, la conduite des affaires contentieuses et précontentieuses et le traitement des dossiers d'assurances (gestion des sinistres, suivi des contrats et relations avec les assureurs).

### Conseil et formation

La direction a, pour la partie juridique, un rôle de conseil et/ou de formation au profit des autres services de l'Institution et de supervision des actes administratifs en émanant. Elle a en charge l'organisation de la défense des intérêts de la collectivité. Sur sollicitation des services thématiques, des consultations juridiques sont réalisées préalablement au lancement de projets ou en amont de l'établissement de conventions. En matière de contentieux,

la direction organise la défense des intérêts du Département, soit directement (défense interne) par la rédaction de mémoires, soit avec l'intervention d'un avocat (externalisation). Dans tous les cas, le travail se fait en partenariat avec les services thématiques concernés par le litige. Pour la partie assurances, la direction a en charge la gestion de l'ensemble des contrats d'assurances de la Collectivité et assure le suivi des sinistres, des dédommagements, ainsi que des litiges sur sinistres (expertises, transactions, etc.). Pour l'année 2017 concernant les sinistres, il est constaté une hausse globale de 7,10 %, soit 107 en flotte automobile, 41 en Responsabilité civile et 33 en Dommages aux biens.

### Fonctionnement

446 549 €

dont 44 549 € de contentieux et 402 000 € de primes de contrats d'assurances

### Chiffres-clés

**182**  
demandes de SVE

**38**  
dossiers de contentieux en cours

### Saisie par voie électronique (SVE)

Dans le cadre de la simplification des relations entre l'administration et les citoyens, et en application du décret n°2016-1411 prévoyant les conditions d'exercice du droit des usagers à saisir l'administration par voie électronique, le Département a mis en place un téléservice. Depuis le 15 juin 2017, le traitement des saisies par voie électronique consiste à confirmer la réception de la demande, à la rediriger vers le service compétent et à vérifier le suivi de la réponse apportée à l'utilisateur.

## Ressources

Numérique, usages  
et moyens

La DNUM a renouvelé 180 PC dans les collèges et certaines classes ont été dotées de tablettes individuelles.

La direction du Numérique, des usages et des moyens assure un maintien en condition opérationnelle de l'architecture technique et logicielle du Département. L'ensemble des services s'appuient sur les ressources du système d'information et des réseaux de la collectivité pour travailler. Les serveurs, les réseaux, les télécommunications, les logiciels et les postes de travail sont des moyens indispensables à l'activité de chacun ; ils évoluent régulièrement afin d'accompagner la modernisation de la collectivité dans la réalisation de ses missions. Ainsi, en 2017, les principales actions ont été les suivantes :

#### **La dématérialisation des rapports a été mise en production fin 2017**

La « Kbox » donne l'image d'une collectivité moderne en permettant à l'ensemble des 30 élus départementaux de recevoir sur leur tablette les rapports présentés en séance, de les annoter et

de partager des notes. Ce nouvel usage entraîne un gain de temps, une économie financière (plus aucune édition papier des recueils ni envoi de documents par la Poste) et augmente la productivité.

#### **Dématérialisation des bons de commande**

Après la mise en place des circuits dématérialisés des factures, le Département a poursuivi la dématérialisation de la chaîne comptable par la mise en œuvre de bons de commande signés de manière électronique. Cette procédure, assure une meilleure sécurité et traçabilité pour chaque opération effectuée.

#### **Opérations sur le système d'informations géographiques mutualisé**

- Mise en œuvre des actualités et des ressources,
- Création des accès à une quinzaine de partenaires,
- Création d'un groupe de travail

### Chiffres-clés

**1 550 000**  
imprimés réalisés par la reprographie

**5 052 694**  
courriels échangés (4 025 318 reçus et 1 027 376 envoyés)

**10**  
serveurs physiques et 72 machines virtuelles

**245 To**  
d'espace de stockage

**2 395 PC fixes**  
(dont 1553 dans les collèges)

**1 554 tablettes**  
(dont 1434 dans les collèges)

**3 764**  
demandes d'intervention

**Investissement**

2 818 360 €

dont 1 400 000 € pour l'aménagement numérique

**Fonctionnement**

1 430 570 €

dont 301 000 € pour l'aménagement numérique

« Usages et aménagement du territoire » coanimé par le SCoT de l'Aire Gapençaise et le Département.

2017 a également été l'occasion de lancer de nouveaux projets : étude concernant la migration du Système d'information routier, commande des modules GEO « Assainissement collectif » et « Assainissement non collectif », préparation de la migration globale du logiciel d'Aigle vers un nouveau produit nommé GEO.

En matière de services et usages, dans le prolongement du Schéma directeur territorial des services et usages voté fin 2016, la réflexion sur la mise en œuvre d'une instance de gouvernance départementale devrait aboutir en 2018 à sa concrétisation. Elle permettra d'assurer un véritable travail collaboratif avec l'ensemble des partenaires du dispositif.

Une consolidation de l'outil de gestion de la relation usager, basé sur le logiciel PUBLIK, a été lancée afin de densifier les démarches en lignes proposées aux citoyens.

Au regard de la nécessité d'accélérer le déploiement des infrastructures, le Département a défini sa stratégie concernant les réseaux fixes et mobiles. Cette réflexion permettra de voter début 2018 la révision du Schéma départemental d'aménagement numérique qui actera la vision prospective du Département, permettra d'alimenter la stratégie commune d'aménagement numérique du territoire et d'évaluer les besoins de financement indispensables à la réalisation de ce programme.

En 2017, le Syndicat mixte ouvert PACA THD, qui porte l'aménagement numérique départemental, a enclenché 33 opérations de montée en débit. Ces opérations permettent une amélioration des débits internet sur les réseaux cuivre existants. 800 prises optiques ont été li-

vrées aux abonnés à Embrun et Laragne. Elles seront commercialisées en 2018.

**Domaine éducatif**

Dans le domaine éducatif, le renouvellement d'une partie du parc informatique des collèges s'est poursuivi (180 PC). Le plan numérique (équipement de tablettes individuelles) sur les collèges connectés de Fontfreyne (Gap) et Saint-Bonnet a été finalisé (classes de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup>). Suite à un appel à projets, 4 collèges ont été équipés de divers matériels (classe mobile, PC...).

**Moyens généraux**

La direction a en charge une partie des moyens généraux avec l'approvisionnement en biens et services de la collectivité : mobilier, reprographie... Elle assure une fonction logistique auprès

de l'ensemble des services (déménagement, accès des bâtiments, recyclage...). Au regard de l'accroissement des actes d'incivilité à l'égard des agents et de vandalisme, le Département a renforcé son dispositif de sécurité avec un système de vidéoprotection sur les sites centraux.

De nombreux mouvements de personnel (matériel informatique, mobilier...) ont été réalisés, dont la réintégration des agents à la Maison des solidarités d'Embrun dans un bâtiment rénové.

L'année 2017 a vu aussi le transfert de la compétence transport vers la Région, ce qui a nécessité de transférer des applications dédiées et la modification des réseaux télécom et informatique.

Par ailleurs, les réseaux informatiques télécoms de la Bibliothèque départementale et du collège de Veynes ont été refaits.

**Système d'archivage électronique (SAE)**

Le fort développement de la dématérialisation dans l'ensemble des domaines de compétence du Département génère un nombre important de documents électroniques, lesquels nécessitent un archivage réglementaire adéquat. Un SAE mutualisé a été mis en place pour répondre aux besoins du Département et à celui des communes et EPCI des Hautes-Alpes. Le SAE comprend :

- une plateforme d'archivage intermédiaire qui permet la gestion des archives numériques tant que leur durée d'utilité administrative n'est pas échu (sécurisation de la valeur probatoire du document) ;
  - une plateforme d'archivage définitif pour la conservation et la gestion des documents et données ayant, au-delà de leur valeur juridique primaire, une valeur patrimoniale.

Ce projet concerne, dans un premier temps, 6 partenaires pilotes : le Département, la Préfecture, les communes de Briançon, Veynes, Garde-Colombe et Saint-Léger-les-Mélèzes. Il entrera en production en 2018.

Par la suite, le Département souhaite proposer à cette solution à l'ensemble des collectivités. Ce projet de SAE s'appuie sur une gouvernance étroite avec la Direction des archives départementales.

**Convention de partenariat avec le SICTIAM**

Conformément à ses objectifs d'accompagnement des collectivités dans la transition numérique, le Département a élargi sa gamme de services en signant fin 2017 un partenariat avec le SICTIAM (opérateur public de services numériques). Ce partenariat offre un catalogue mutualisé de prestations (services, matériels, formation...) accessible à toutes les collectivités et établissements publics du département dès lors qu'elles décident d'adhérer au SICTIAM. Cette adhésion est gratuite pour elles puisque le Département en assure le paiement de façon globale et négociée.

## Ressources

## Finances, budget

La direction des Finances constitue le coordonnateur et le superviseur des opérations budgétaires et comptables de la collectivité à l'interface de la Paierie départementale et des services opérationnels de l'Ordonnateur.

Elle pilote des domaines à fort enjeu stratégique telles que la gestion de la dette propre et garantie, l'analyse rétrospective, prospective, la gestion financière...

La direction a en charge le budget principal du Département, 4 budget annexes (laboratoire, agence routière départementale, aérodromes et transports) et le budget de l'établissement public IT05.

**La préparation budgétaire**

Le budget est l'acte fondateur : sans budget, ni dépense ni recettes. La préparation budgétaire suit un calendrier déterminée commençant par les orientations budgétaires qui fixent les règles stratégiques de la collectivité pour l'année à venir, puis se poursuit avec le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives. L'exercice budgétaire se clôt avec l'adoption du compte administratif durant le 1er semestre de l'année N+1.

**La gestion pluriannuelle en investissement**

En investissement, le Département gère les dépenses par le biais des autori-

sations de programme. Elles constituent la limite supérieure des dépenses qui peuvent être engagés pour l'exécution des investissements. Elles demeurent valables plusieurs années jusqu'à ce qu'il soit procédé à leur mandatement ou à leur annulation. Elles peuvent être révisées.

**L'exécution comptable**

Le Département en tant qu'ordonnateur tient une comptabilité parallèle à celle du comptable. Ces deux comptabilités doivent être strictement conformes en fin d'exercice. L'ordonnateur constate les recettes, en arrête le montant et en ordonne le recouvrement ; il décide en outre de la dépense, la liquide et en ordonne la mise en paiement.

C'est le comptable public qui est pour le Département le Payeur Départemental. Il manipule l'argent. Après ordonnancement par le Département, il contrôle les écritures comptables et leurs régularités juridiques avant d'encaisser ou de décaisser l'argent de la collectivité.

**Fiscalité**

Certains budgets gérés par la Direction des Finances suivent un régime fiscal particulier et sont à ce titre soumis à des opérations fiscales telles que les déclarations de TVA, de CVAE, de CFE ou encore d'Impôt sur les Sociétés.

**Chiffres-clés**

**33 241**  
mandats traités

**7 529**  
titres traités

**184,5 M€**  
d'encours de dette

**243,2 M€**  
de dépenses

**La gestion de la dette et de la trésorerie**

La gestion de la dette et de la trésorerie induit une planification des opérations, un suivi des marchés financiers et un pilotage de l'exécution réelle du budget de la collectivité afin de déterminer le bon niveau de recours à la fois à la trésorerie mais également à l'emprunt.

**Le patrimoine départemental**

La direction des Finances a procédé à une réorganisation interne afin de disposer d'un poste dont les missions ont été orientées en partie vers la gestion du patrimoine départemental. 2017 marque la mise en place d'une analyse de l'inventaire comptable existant. Les constats tirés ont permis d'initier la mise en place de procédures internes permettant de mieux gérer l'inventaire, les amortissements, les cessions et les sorties de biens. Avec un patrimoine qui avoisine les 900 M€, le travail de régularisation des biens antérieurs se fera sur plusieurs années.

**Tendre vers une certification des comptes**

Cet objectif a induit sur l'exercice 2017 la mise en place d'un cycle de 3 formations capsules à destination des comptables et des prescripteurs (les personnels ordonnant des dépenses). 88 agents y ont participé. Ces formations ont suivi deux axes : un rappel des principes de la dépense publique et la gestion comptable du patrimoine départemental. Elles ont été complétées par un volet pratique dans la solution de gestion financière Coriolis.



## Ressources

## Achats publics



La direction a sélectionné un prestataire pour restaurer l'escalier et le mur du château de Montmaur.

La direction des Achats publics assure l'ensemble des procédures de marchés supérieurs à 50 000€ HT. Les missions s'étendent du contrôle du dossier de consultation à la notification des marchés. Elles comprennent également la phase d'exécution du marché et l'archivage des documents y afférents.

De son côté, la cellule Achat poursuit sa prise en charge, pour l'ensemble des services départementaux, des domaines transversaux suivants : documentation, fournitures de bureau, petit équipement, électroménager, consommables informatiques, papier et enveloppes.

Tout au long de l'année 2017, par son

### Bilan de l'action du facilitateur des clauses sociales

L'action du facilitateur des clauses sociales fait apparaître des résultats très positifs : 46 opérations relevant de 15 acheteurs publics ont été « clausées », représentant 110 marchés pour un volume d'heures prévisionnelles de 30 550 heures d'insertion à réaliser. Sur 168 personnes en insertion : 15 % ont été embauchées par les entreprises, 78 % ont été mises à disposition par un organisme. 50 % sont des demandeurs d'emploi, 16 % des bénéficiaires du RSA, 14 % des jeunes sans qualification et 16 % des salariés des ateliers et chantiers d'insertion

action, la direction a participé à la déclinaison concrète de la politique du Département au travers des marchés conclus. On peut, entre autres, citer les travaux intervenus sur les routes départementales avec l'aménagement de RD1075 en traversée d'agglomération d'Eyguians, le confortement de rive de chaussée par longrine de la RD4 sur les communes de Puy Saint Vincent et de Vallouise Pelvoux ou bien les travaux sur la RD143 visant à réaménager l'accès à la station de Chaillol.

Les achats publics ont également œuvré dans d'autres domaines de compétence du Département comme la

culture avec la sélection d'un prestataire pour la restauration de l'escalier et du mur du château de Montmaur. Mais également pour la Bibliothèque et les Archives départementales avec l'acquisition de livres, de bandes dessinées et de DVD.

La direction joue également son rôle de membre du pôle Ressource en participant à l'acquisition des matériels nécessaires aux bons fonctionnements des services : fournitures de bureau et consommables informatiques en groupement de commandes avec le SDIS, achats de licences Microsoft et services associés, nettoyage des locaux et acquisition des matériels roulants nécessaires à la viabilité routière (déniveuse, faucheuse, chasse neige, usine à saumure, saleuses...).

La direction poursuit sa mutation en s'appuyant sur le nouveau décret de 2016 règlementant l'achat public. En effet, l'objectif poursuivi par les équipes des achats publics est d'axer son action sur la valeur ajoutée vis-à-vis des services prescripteurs et l'intégration de la dimension économique des achats.

### Chiffres-clés

**27 519 216€**

Le périmètre des achats du Département dont plus de 11 406 000 € pour les travaux de voirie

**25 opérations**

en cours d'exécution ont permis la réalisation de 31 125 heures d'insertion bénéficiant à 168 personnes en insertion, soit une moyenne de 185 heures de travail par bénéficiaire

**1 884**

le nombre de fournisseurs du Département dont 7 % représente 80 % des dépenses

**107 avis**

publiés sur la plateforme de dématérialisation et 40 marchés supérieurs à 50K€

### Rencontres Galaxie BTP

Afin de renforcer sa démarche partenariale avec les prestataires, la direction de l'Achat public a participé aux rencontres Galaxie BTP. Les équipes des achats ont pu présenter aux acteurs économiques de la construction deux éléments importants de la commande publique départementale : les clauses sociales et la dématérialisation des procédures.

Cette rencontre a donné lieu à des échanges fructueux entre les services du Département et les représentants des entreprises locales de BTP.

## Ressources

## Communication

L'augmentation apparente du budget de la communication résulte de la récupération par le service des budgets éparpillés au sein des différentes entités de la culture concernant les achats d'espaces publicitaires et les éditions. Le service Communication gère désormais l'ensemble des budgets dédiés de la collectivité.

**Édition**

4 numéros du magazine départemental ont été édités en 2017 : janvier, avril, juillet et octobre correspondant aux 4 saisons. La « Une » a été légèrement rafraîchie pour accompagner le changement de titre : le support s'appelle désormais « Hautes-Alpes le mag ».

**Le journal interne fait peau neuve**

En 2017, le service communication a procédé à la refonte du Flash Infos, son journal interne. Un groupe de travail composé d'agents volontaires s'est réuni à quatre reprises pour définir une nouvelle ligne éditoriale, le rubriquage et la forme du support. Cela s'est traduit en septembre par un nouveau journal, plus long, donnant plus de place aux lecteurs (portraits, articles signés d'agents...), avec des rubriques plus variées. Deux mois plus tard, une version en ligne au contenu enrichi et adapté au web a vu le jour.

**Un nouveau site hautes-alpes.fr**

Le département a mis en ligne en décembre la nouvelle version de son site internet. Elle propose un design de nouvelle génération largement conditionné par les usages mobiles qui représentent désormais la moitié des connexions à internet. Elle met également en avant la notion de services en ligne et de démarches entièrement dématérialisées. Le nouveau moteur de recherche, plus performant, et l'intégration plus poussée des réseaux sociaux en font un outil moderne et évolutif.

Le service communication a produit de nombreux supports imprimés (plaquettes, flyers, affiches...) pour accompagner les services dans la promotion de leurs activités. Il a créé les panneaux des cols labellisés Tour de France, accompagné les nouveaux projets comme les « Rencontres du Département » organisés par le cabinet du Président...

**Internet**

En plus de la refonte du site institutionnel du Département, le service a réaménagé celui du Musée. Une nouvelle rubrique de publication des arrêtés de voirie a été mise en ligne sur le site hautes-alpes.fr. Le webmaster a formé les agents des routes et d'autres contributeurs à l'usage des outils numériques.

**Réseaux sociaux**

La page Facebook du Département a récolté 507 « j'aime » supplémentaires en 2017 (3433). La publication qui a remporté le plus de succès a été vue 38 700 fois et concernait la reprise d'un reportage de Stéphane Bern sur Briançon. Des sujets moins grand public ont réalisé de beaux scores d'audience comme la signature du contrat territoire consacré à la lecture avec la communauté de communes de Serre-Ponçon (14 100 vues).

La chaîne YouTube du Département accueille désormais 63 vidéos dont 13 ajoutées en 2017.

**Audiovisuel**

Dans le cadre d'un partenariat avec la chaîne locale Dici TV, le service Communication a supervisé la réalisation

**Investissement**

88 000 €

**Fonctionnement**

385 000 €

de 11 magazines de 3 à 6 minutes. Après leur diffusion sur l'antenne de la chaîne, ils viennent enrichir la chaîne Youtube du Département et sa page Facebook. Ces reportages ont porté sur les missions du Département et différentes actions mises en place avec les partenaires : filière bois, construction durable, domaines skiables...

Le service a réalisé en interne un film d'animation sur le schéma unique des solidarités à l'occasion d'un atelier décentralisé de l'Assemblée des Départements de France. Il a aussi assuré le suivi de la réalisation d'un film consacré au système d'information géographique GéoMas.

**Signalétique extérieure**

Ce vaste chantier d'équipement des sites départementaux s'est poursuivi en 2017 avec essentiellement les collèges.

*Mise en place de la nouvelle signalétique sur le collège de Laragne-Montéglin.*

**Chiffres-clés**

**134 137 visites**  
et 317 231 pages vues sur le site  
hautes-alpes.fr

**121 000 visites**  
et 584 221 pages vues sur l'intranet

## Ressources

## Accueil, courrier et protocole

Les missions du service sont éminemment transversales et concernent l'accueil du public, la gestion des flux de courriers, les réservations des ressources dédiées aux réunions (PC, vidéo projecteurs) et des véhicules. Au titre du protocole, il orchestre la mise en place de manifestations, en lien avec tous les services du Département.

Avec l'Agence routière départementale, le service gère une ligne budgétaire dédiée à l'achat et l'entretien de véhicules pour les déplacements professionnels du personnel. Ce pool est constitué de 56 véhicules dont 7 sont électriques et comprend aussi 10 vélos à assistance électrique.

2017 a été marquée principalement par la gestion du flux migratoire, dont l'organisation a nécessité une évolution des procédures d'accueil en lien avec le service Enfance et famille. Au regard de l'actualité sensible et du plan Vigipirate,

## Fonctionnement

453 900 €

un agent de sécurité a été positionné à l'accueil. Le filtrage a permis la comptabilisation de 29 247 entrées dont 5 185 sur le site Saint-Louis.

Les frais d'affranchissement s'élèvent à 75 483,41 € pour un nombre de 77 907 plis envoyés contre 87 920 plis en 2016 et un montant de 81 266,48 €. Une gestion rigoureuse et active du courrier a permis une diminution de 4 % des frais d'affranchissement.

Le service a enregistré 7 507 courriers pour les trois principaux pôles et traité 5 566 demandes de réservations.

Le regroupement de l'affranchissement pour le compte du SDIS, et du Laboratoire départemental vétérinaire à venir, ouvrent de nouvelles pistes

## Chiffres-clés

**79 869**

courriers affranchis

**4 408**

appels téléphoniques entrants

**29 247**

entrées à l'Hôtel du Département

d'économie. Aussi, l'implantation de la Maison de la Région sur le site Saint-Louis a permis le partage d'un poste à l'accueil. De même, l'acheminement des courriers internes opéré en partage avec d'autres administrations du centre-ville a optimisé les déplacements et la distribution des courriers inter administratifs.

Reconnus pour être au cœur du service public, le rôle des agents d'accueil est prépondérant en matière de sécurité, de communication mais aussi de confidentialité.

## Ressources

## Assemblées et commissions

La cellule Assemblée et commissions a pour mission principale la préparation des réunions du Conseil départemental, de la Commission permanente et des commissions thématiques

## Dématérialisation des rapports

Lors de la séance du 19 décembre 2017, la cellule Assemblée et commissions a expédié pour la première fois l'ensemble des rapports de manière dématérialisée. La totalité des rapports présentés à la séance a été expédiée par l'application K-BOX. De ce fait, les élus, équipés d'une tablette, accèdent aux différents rapports inscrits à l'ordre du jour des séances. Cette dématérialisation représente une économie de papier d'environ 35 000 feuilles soit 70 ramettes par séance.

de travail afférentes. Elle centralise, à ce titre, l'ensemble des rapports produits par les services et réalise une vérification de forme et de fond sur ces actes essentiels à la mise en œuvre de la politique départementale.

Elle rédige, traite et diffuse les comptes rendus des commissions de travail, des séances du Conseil Départemental et des Commissions Permanentes.

D'autre part, la cellule établit, publie et diffuse chaque mois le Recueil des actes administratifs réglementaires incluant les arrêtés transmis par l'ensemble des services du Département.

Elle a également en charge la gestion de l'ensemble des représentations du Département et du Président au sein d'organismes extérieurs, mais aussi au sein des commissions internes au Département, sous la forme de délibérations ou d'arrêtés dont elle veille au caractère

## Chiffres-clés

**542 rapports**

traités en Assemblée (-4 % par rapport à 2016)

**1 180 arrêtés**

publiés dans 12 Recueils des actes administratifs (+80 % par rapport à 2016)

exécutoire par la transmission en Préfecture, la publication, l'affichage ou la notification.

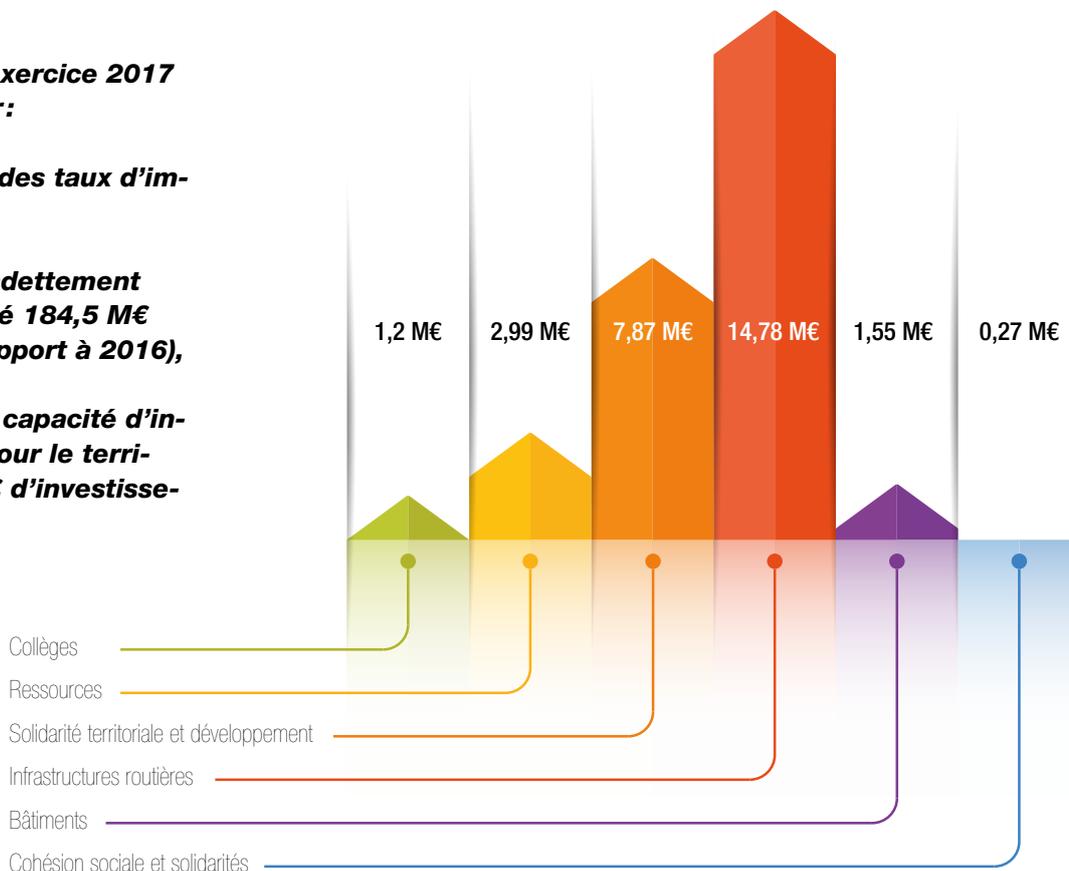
Enfin, elle gère l'ensemble des arrêtés de délégations de fonctions aux élus ainsi que des arrêtés de délégation de signature pour l'ensemble des directions et services de la collectivité.

# Bilan financier : investissement...

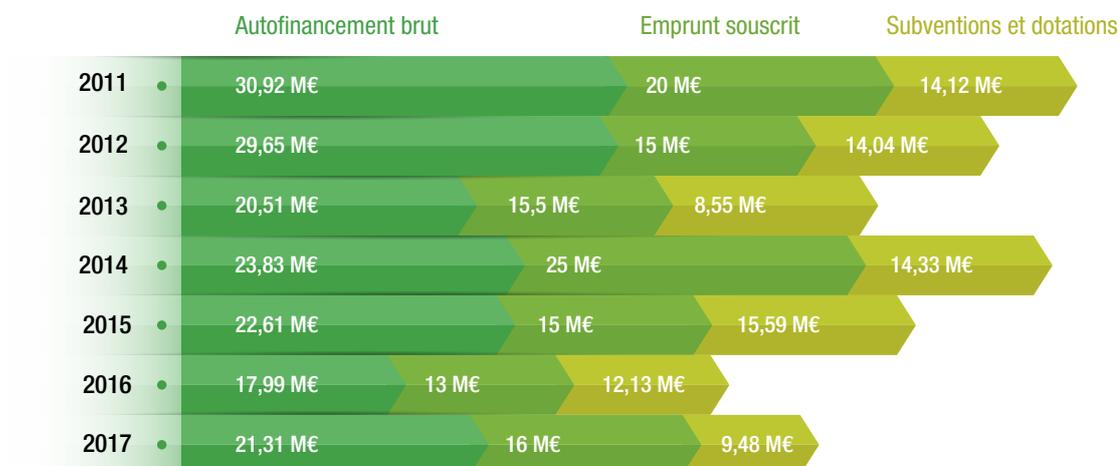
**Ventilation des dépenses d'investissement par domaine d'activité  
(hors dépenses financières)**

**Les résultats de l'exercice 2017  
se synthétisent par :**

- **pas dévolution des taux d'imposition,**
- **stabilité de l'endettement de la collectivité 184,5 M€ (+0,24 % par rapport à 2016),**
- **maintien d'une capacité d'investissement pour le territoire : 28,66 M€ d'investissement.**



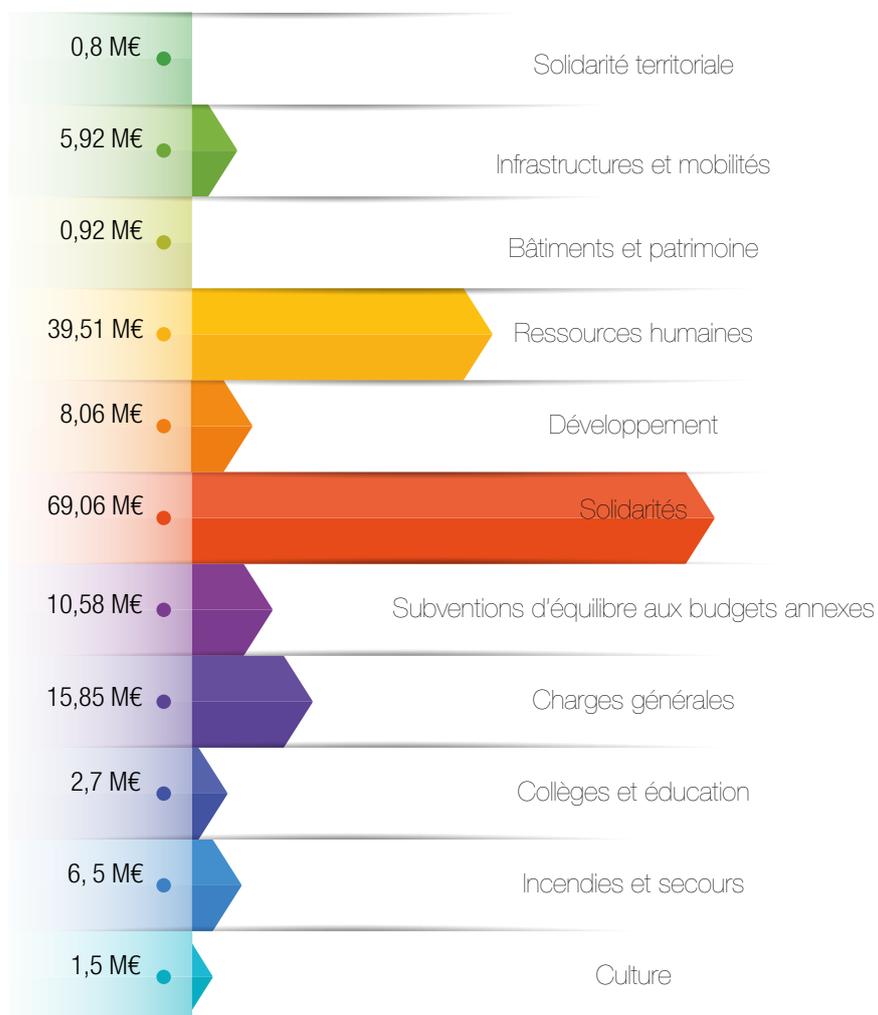
## Financement de la section d'investissement



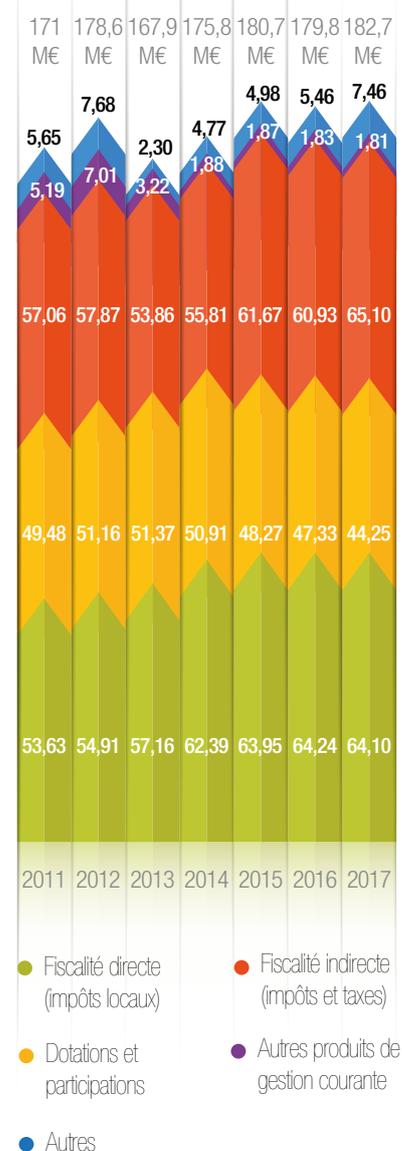
	Dépenses	Recettes
Réelles et ordre	51,94 M€	48,54 M€
Reprise de résultat	2,53 M€	2,48 M€
Total	54,47 M€	51,02 M€
Taux d'exécution hors finances	86,90 %	82,07 %
Résultat de la section	-3,45 M€	

# et fonctionnement

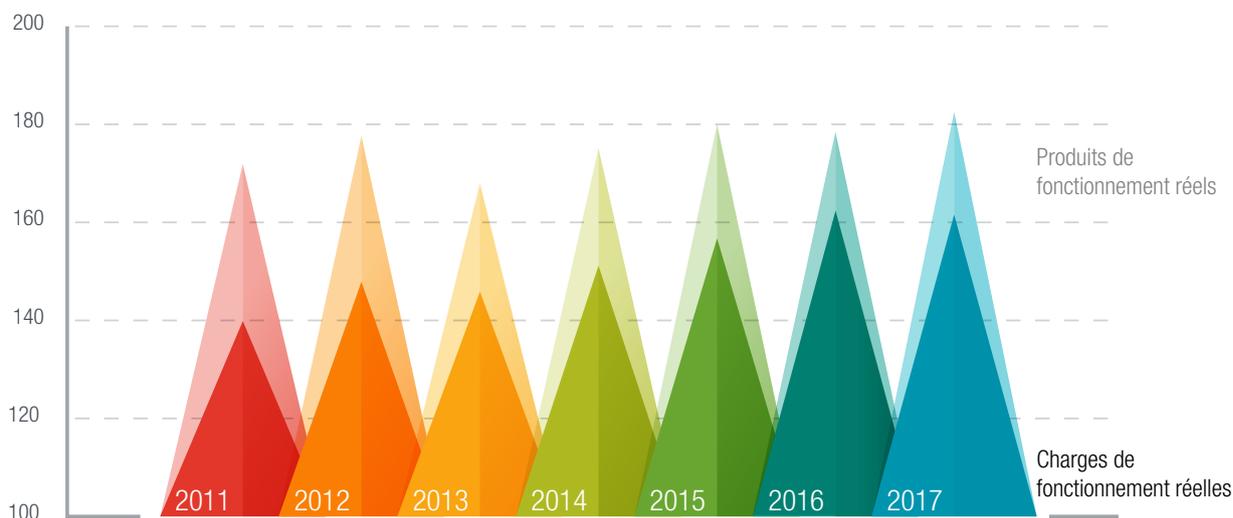
**Ventilation des dépenses de fonctionnement par domaine d'activité**



**Ventilation des recettes de fonctionnement**



**Évolution de la section de fonctionnement**



# Résultats des budgets annexes

## LABORATOIRE

Dépenses : 1,53 M€

Recettes propres : 0,97 M€  
Subvention d'équilibre : 0,56 M€



## TRANSPORTS

Dépenses : 11,48 M€

Recettes propres : 1,45 M€  
Subvention d'équilibre : 10,03 M€



## AÉRODROMES

Dépenses : 1,82 M€

Recettes propres : 1,74 M€  
Déficit : 0,086 M€



## AGENCE ROUTIÈRE

Dépenses : 6,14 M€  
Excédent : 1,58 M€

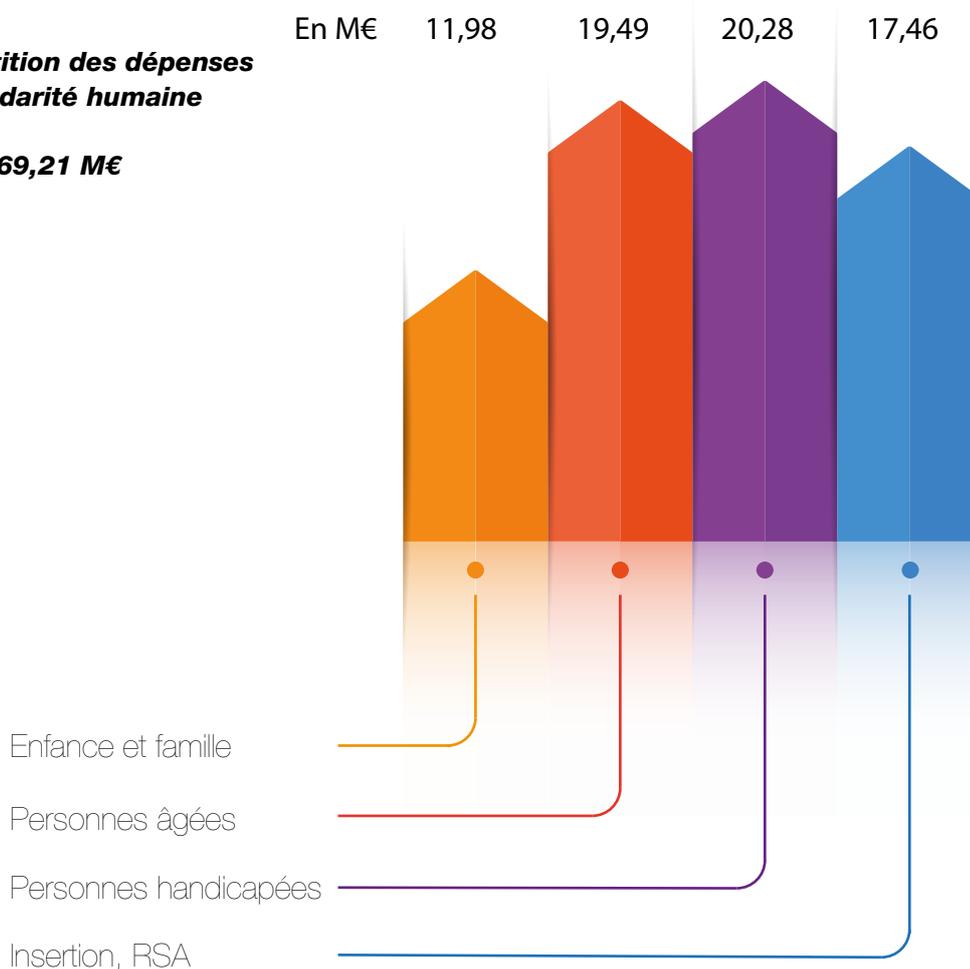
Recettes propres : 7,72 M€



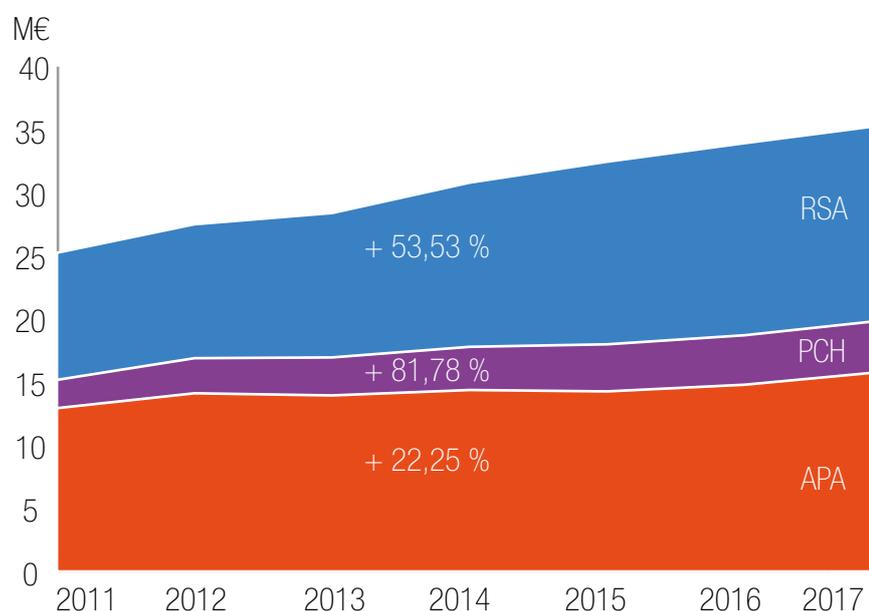
# Dépenses de solidarités humaines

## Répartition des dépenses de solidarité humaine

Total: 69,21 M€



## Progression des allocations individuelles de solidarités (AIS)



A large, semi-transparent watermark of the number '75' is centered on the page. The '7' is a simple vertical bar with a horizontal top bar, and the '5' is a rounded shape with a vertical stem. The watermark is in a slightly darker shade of orange than the background.

# Département des Hautes-Alpes

Hôtel du Département  
Place Saint Arnoux - CS 66005  
05008 GAP Cedex

[www.hautes-alpes.fr](http://www.hautes-alpes.fr)